

Plan 3b - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : **BAMBECQUE**

Echelle : 1/8 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

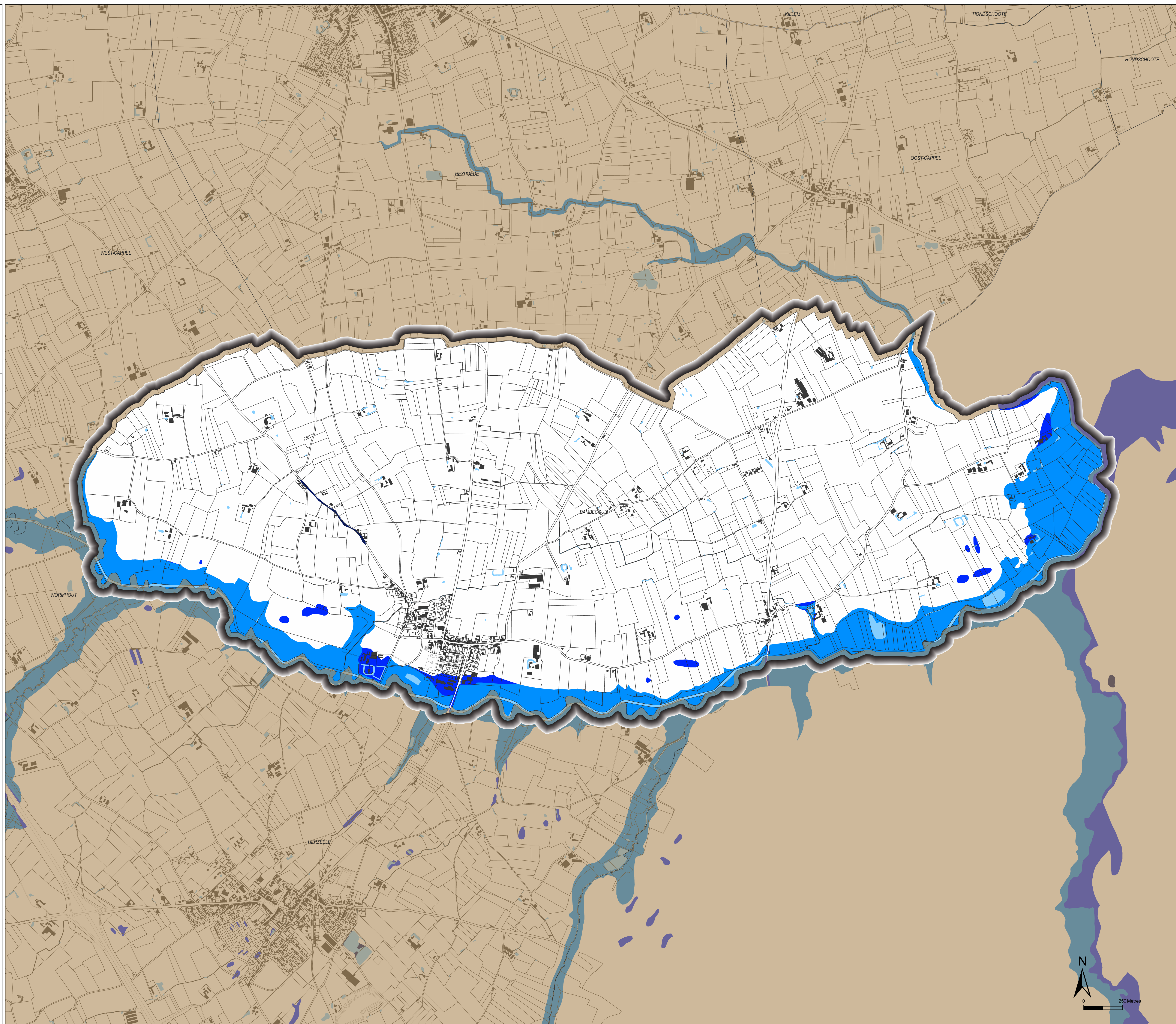


Intégration du risque inondation par débordement des canaux des waterings dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
■ Moyen 0,5 - 1 m
■ Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque
d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans
l'urbanisme »

COMMUNE DE : BERGUES
Echelle : 1/2 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025



**Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues dans
l'urbanisme**

Fort + 1 m
Moyen 0,5 - 1 m
Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
Zones inondées constatées 2017
Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque
d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans
l'urbanisme »

COMMUNE DE : BIERNE

Echelle : 1/8 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

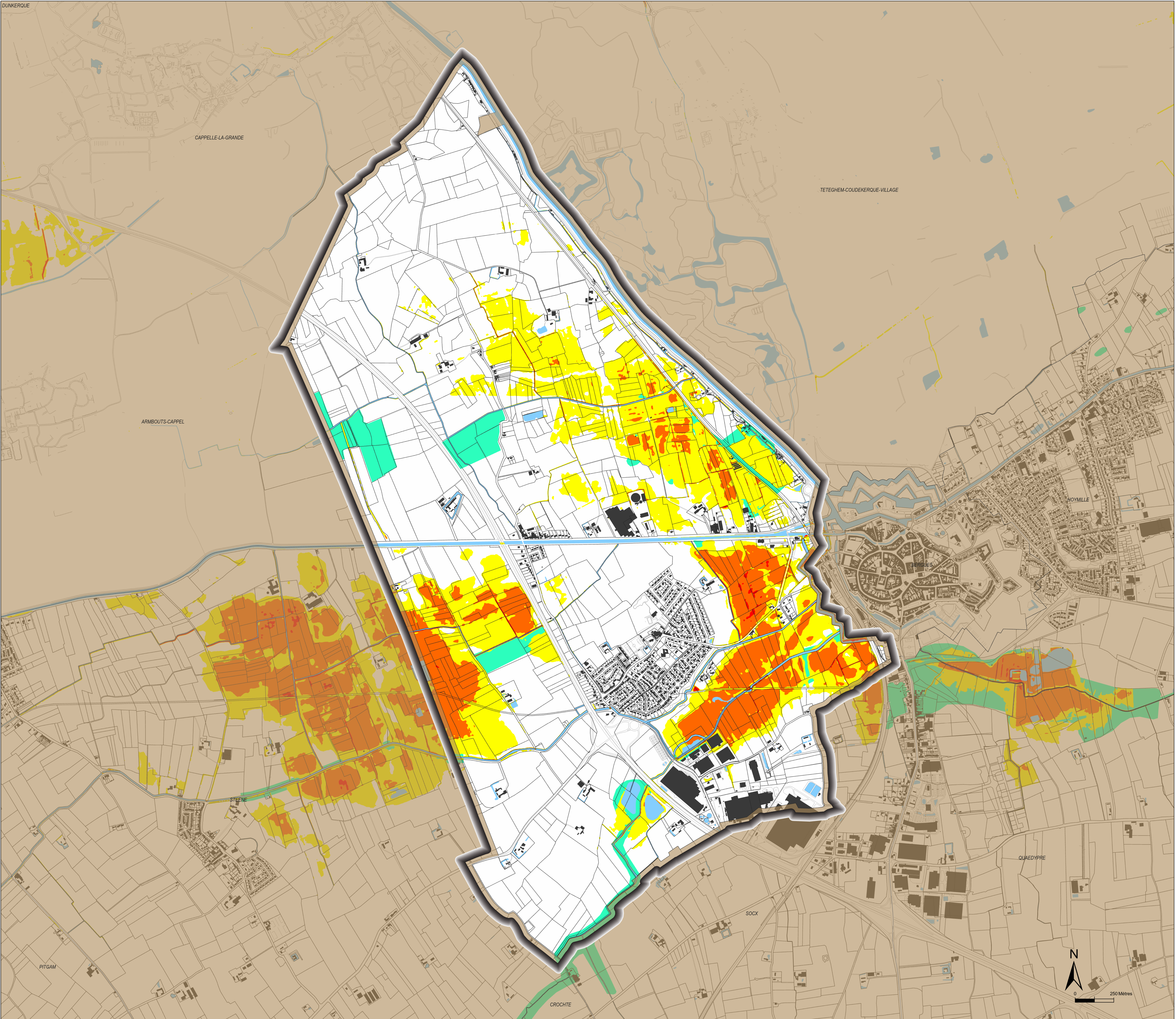


**Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues dans
l'urbanisme**

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : **BISSEZEELE**

Echelle : 1/5 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

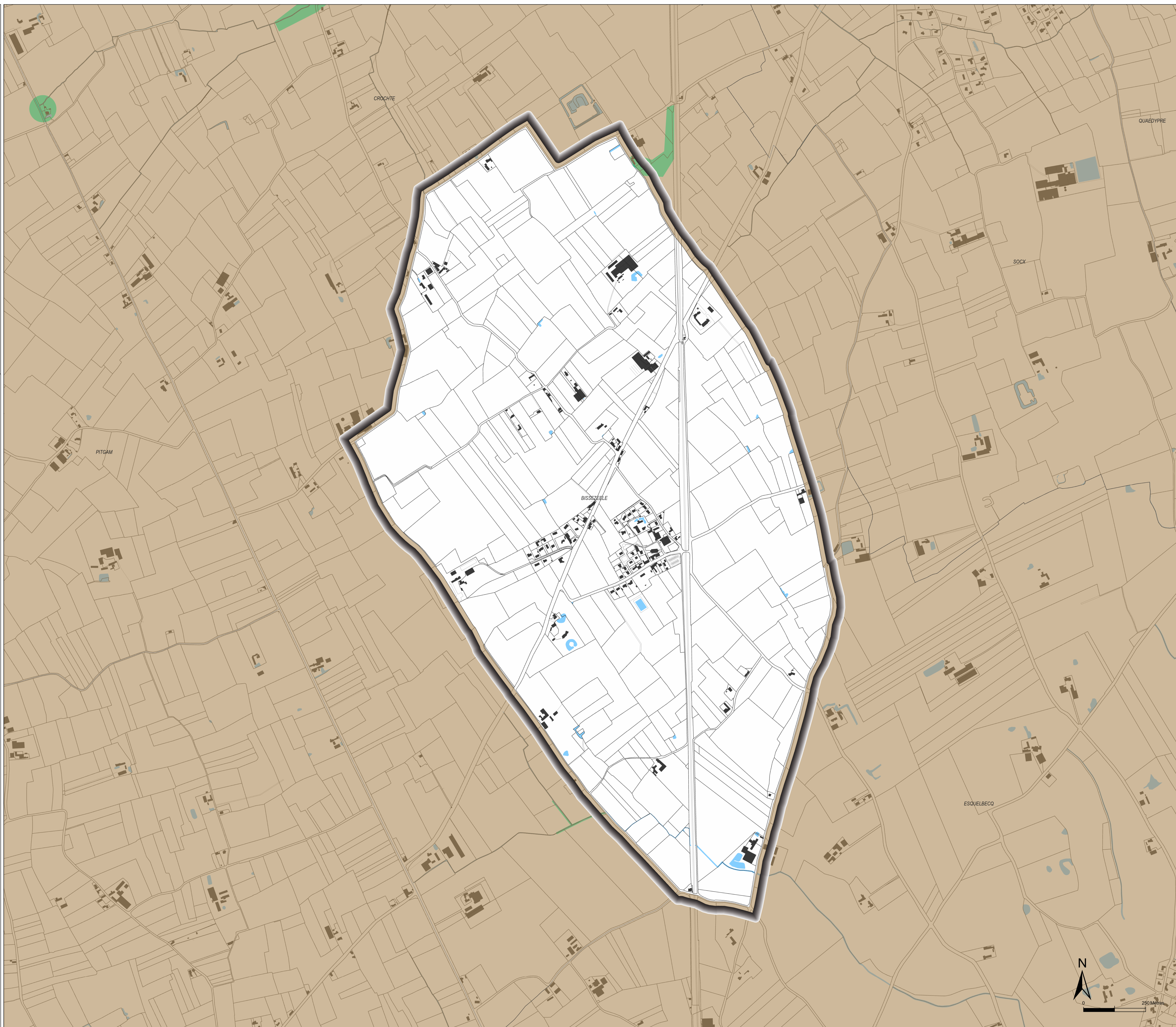


Intégration du risque inondation par débordement des canaux des waterings dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
■ Moyen 0,5 - 1 m
■ Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque
d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans
l'urbanisme »

COMMUNE DE : BOLLEZEELE

Echelle : 1/8 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

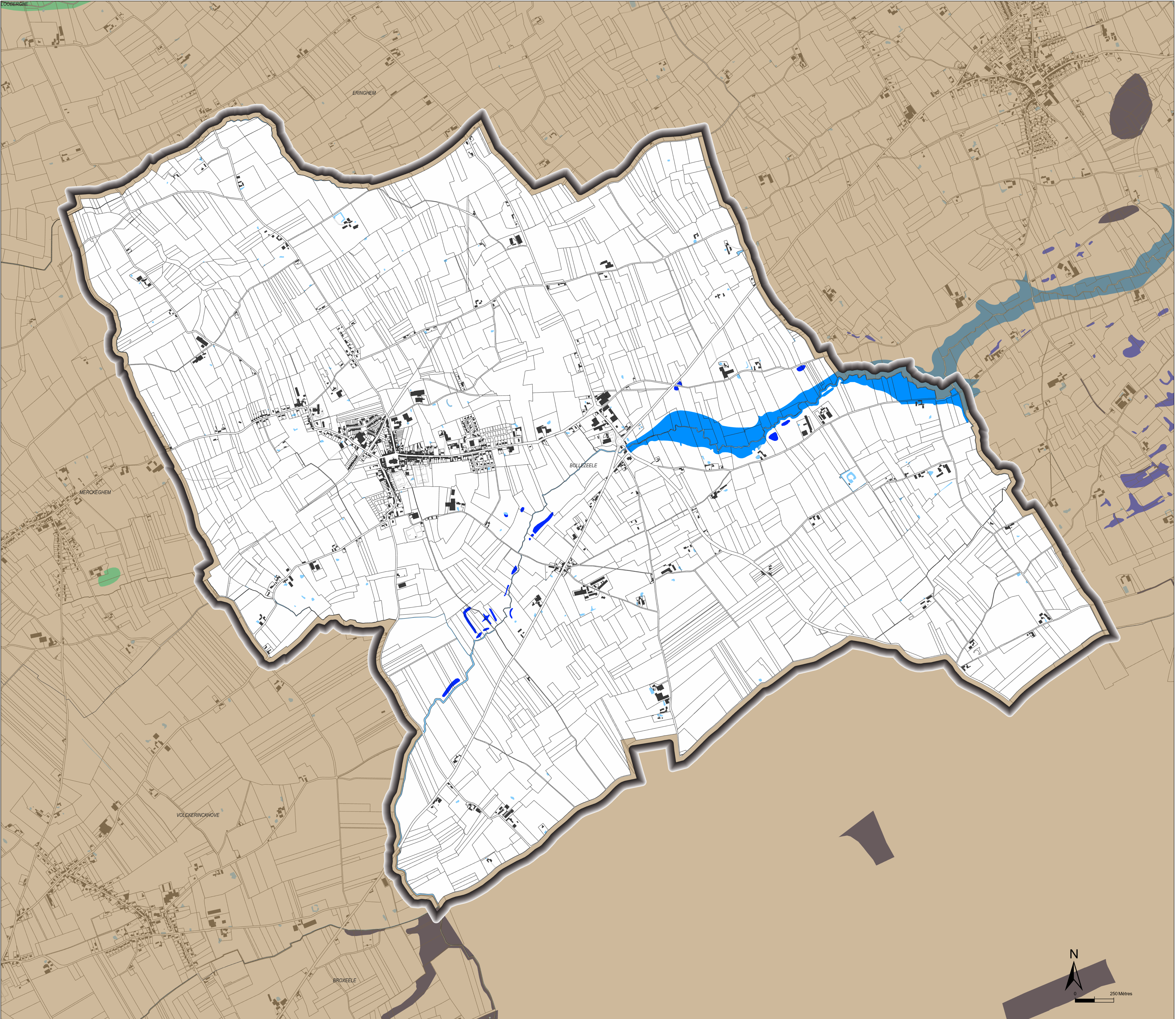


**Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues dans
l'urbanisme**

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque
d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans
l'urbanisme »

COMMUNE DE : BROUCKERQUE
Echelle : 1/7 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

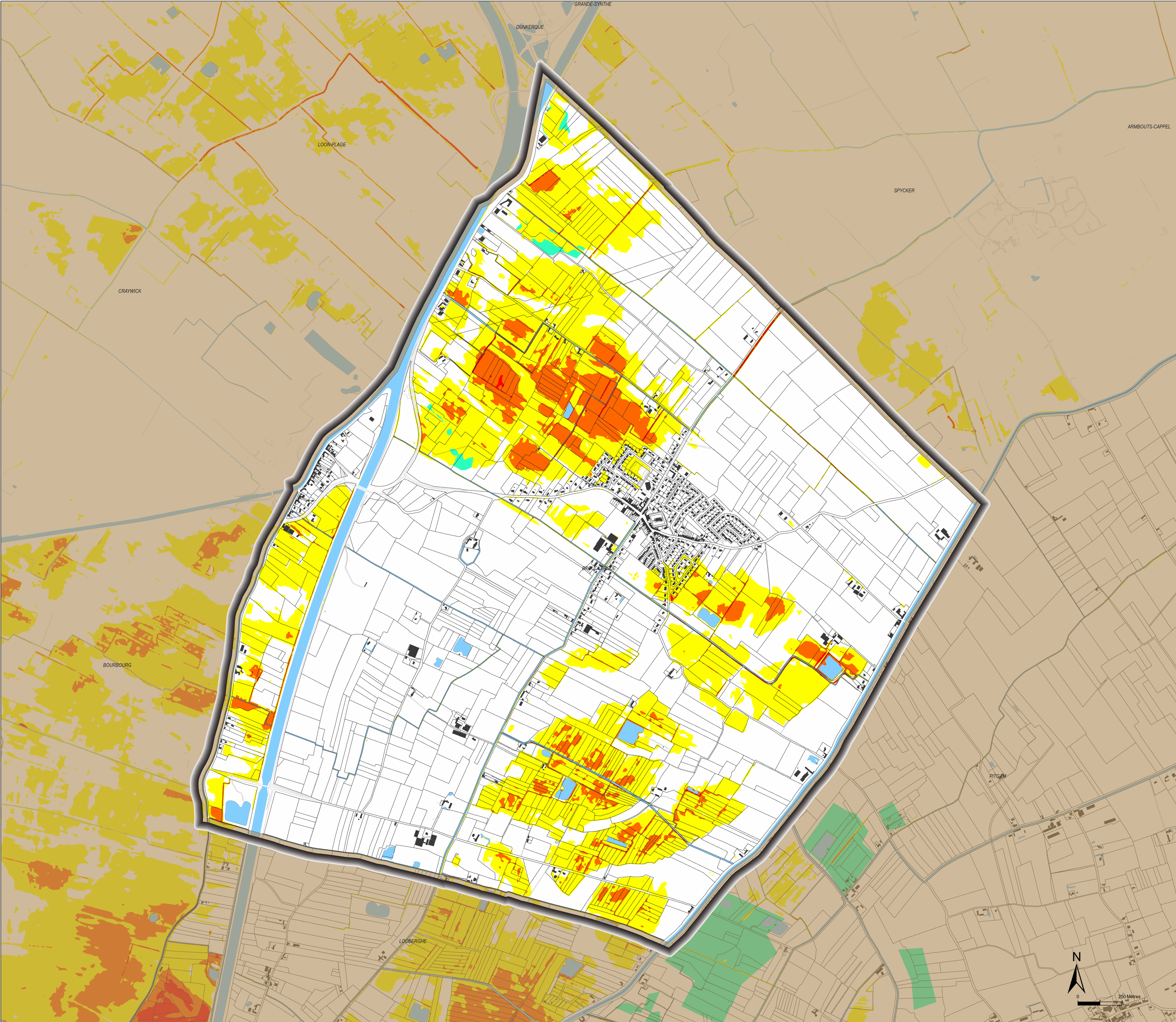


**Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme**

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque
d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans
l'urbanisme »

COMMUNE DE : CAPPELLE-BROUCK
Echelle : 1/11 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

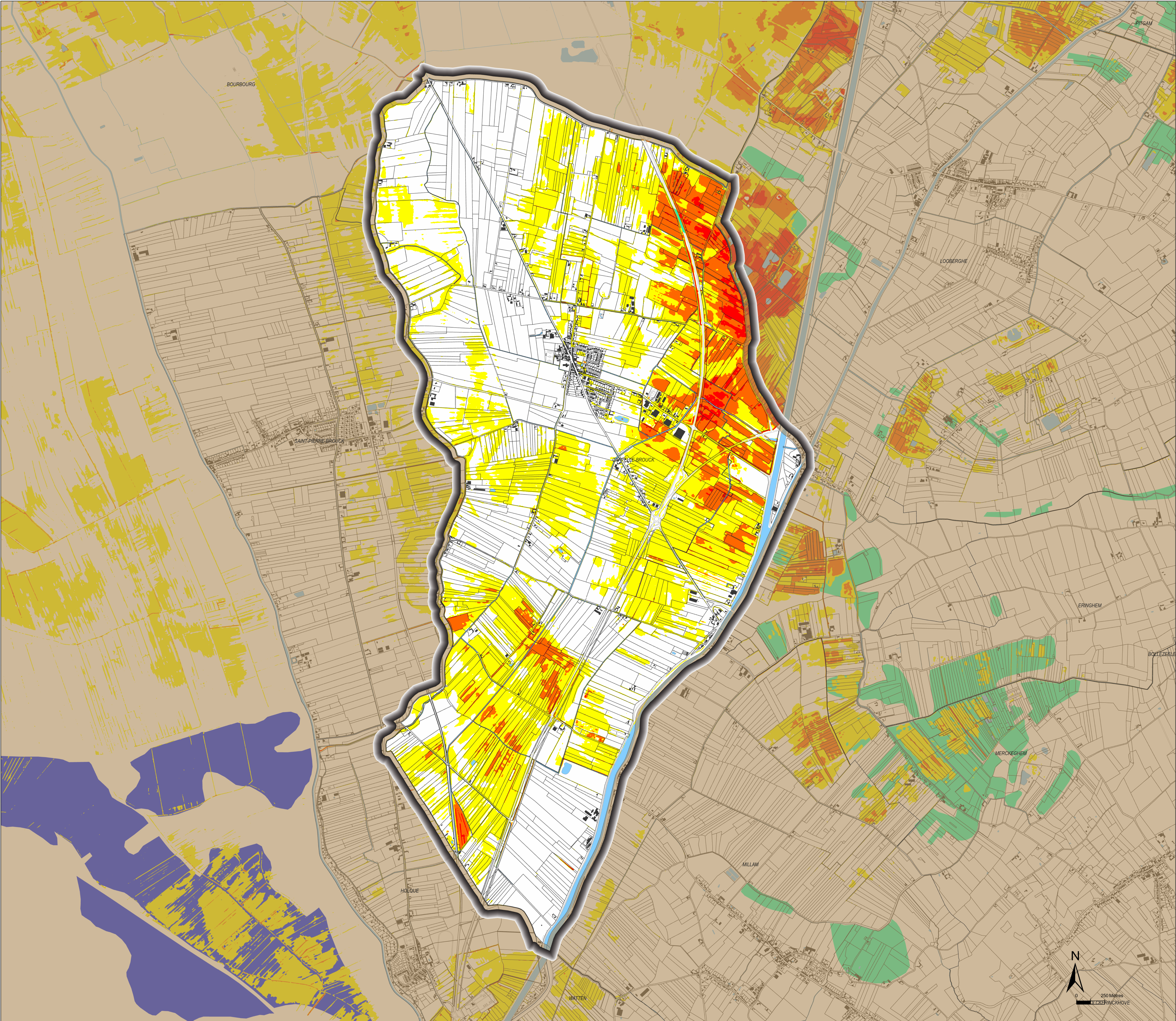


**Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme**

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



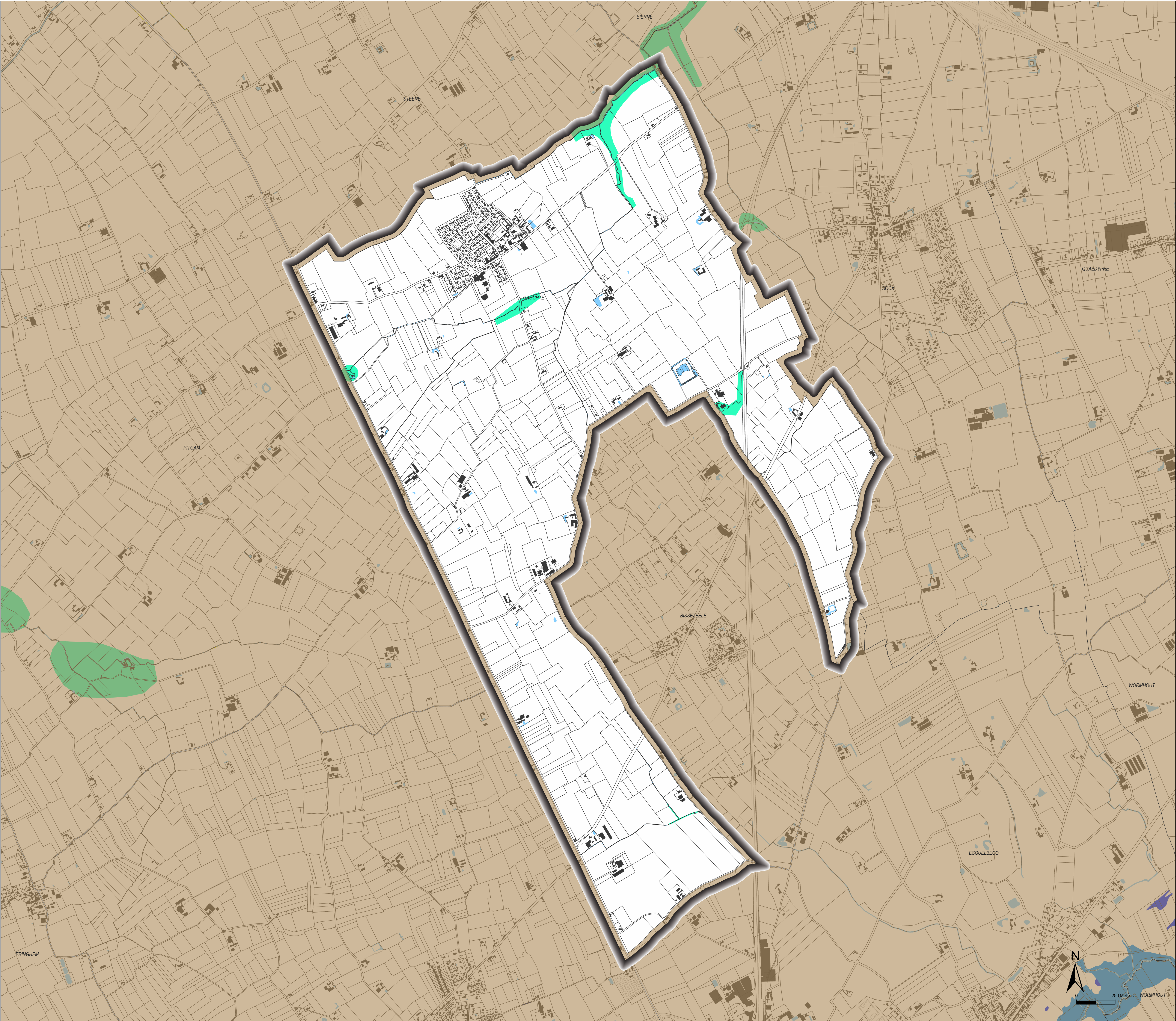


Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque
d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans
l'urbanisme »

COMMUNE DE : ERINGHEM

Echelle : 1/9 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

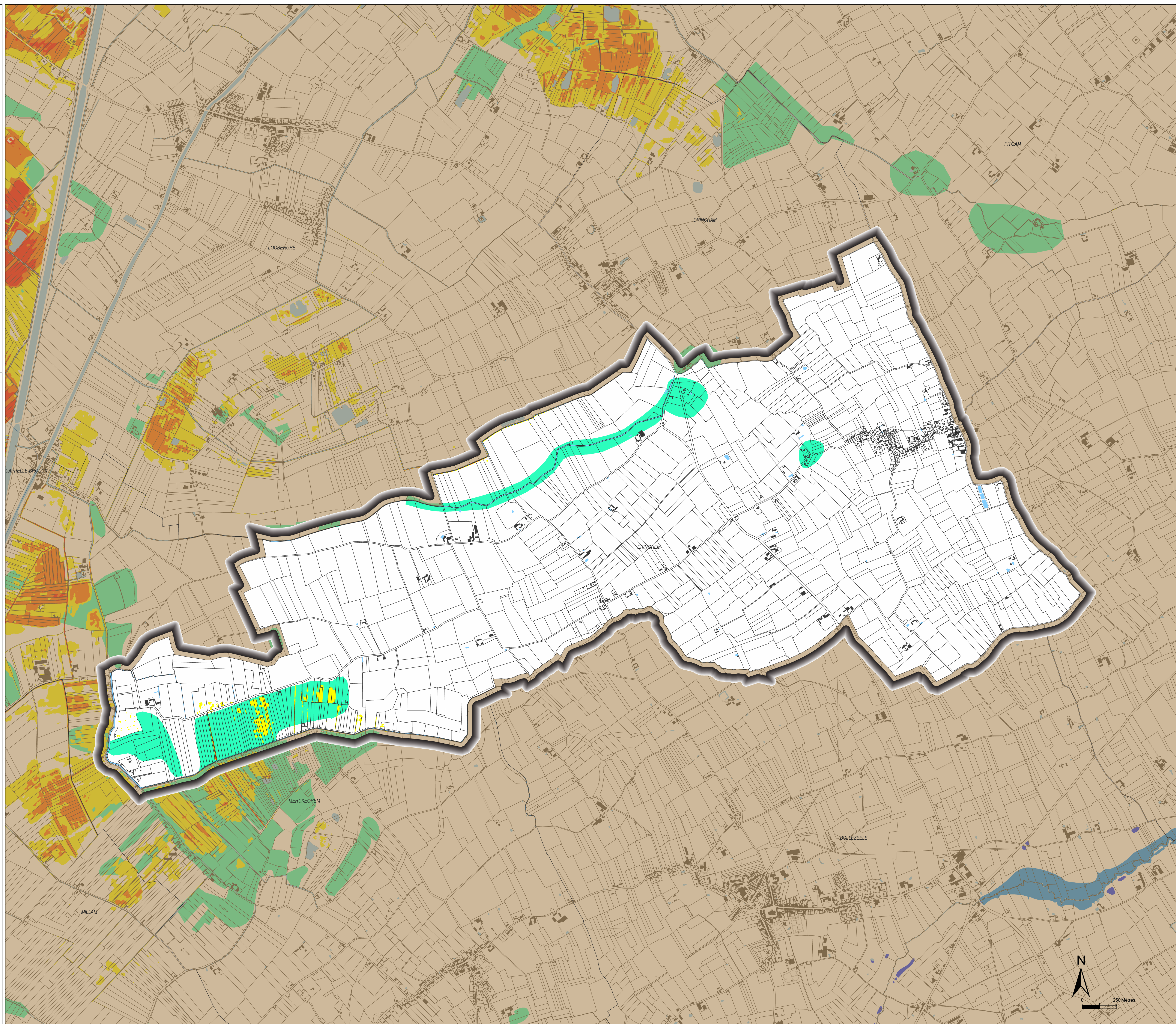


**Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme**

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque
d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans
l'urbanisme »

COMMUNE DE : ESQUELBECQ
Echelle : 1/8 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025



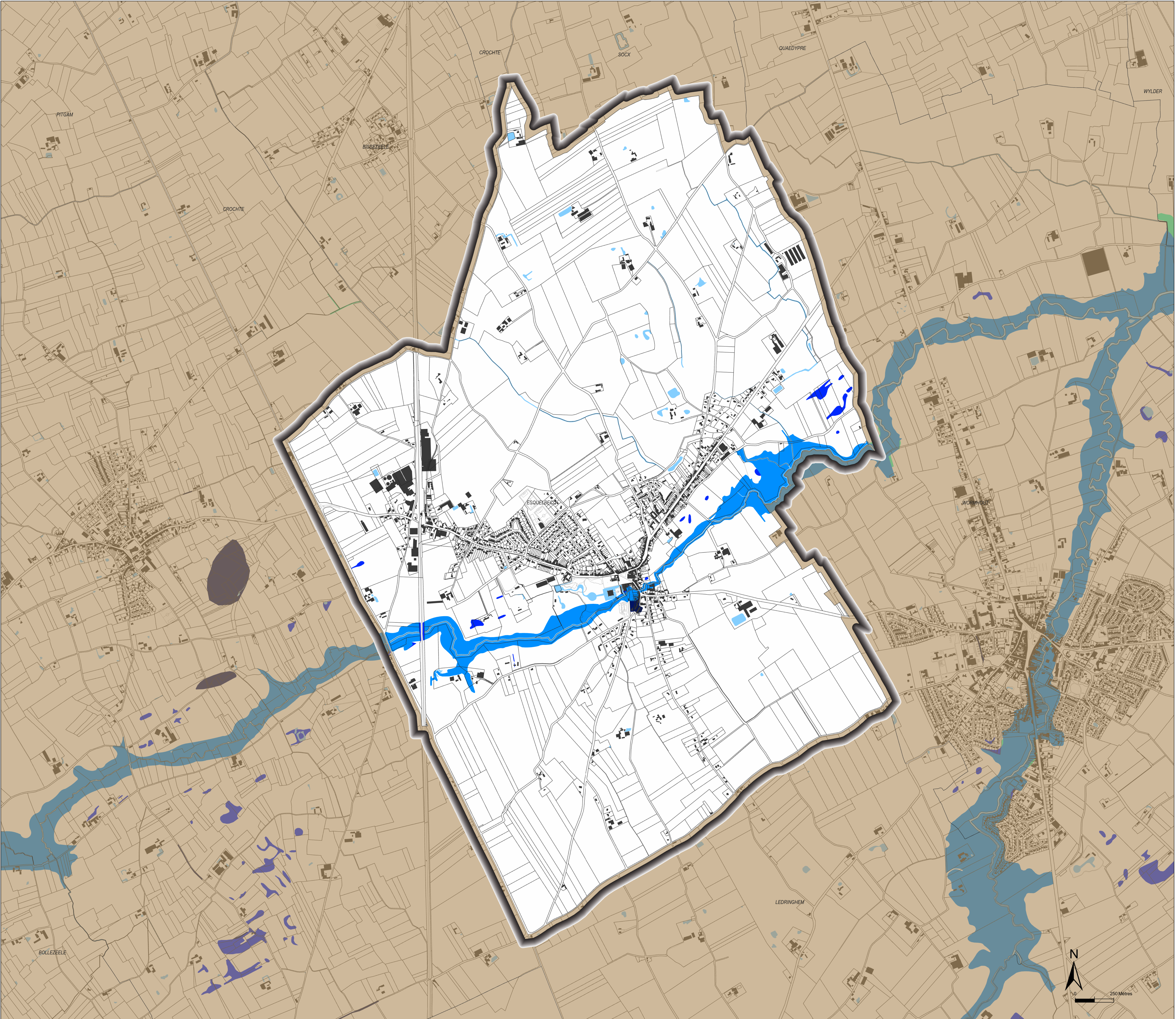
bagur

**Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues dans
l'urbanisme**

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : HERZEELE

Echelle : 1/9 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

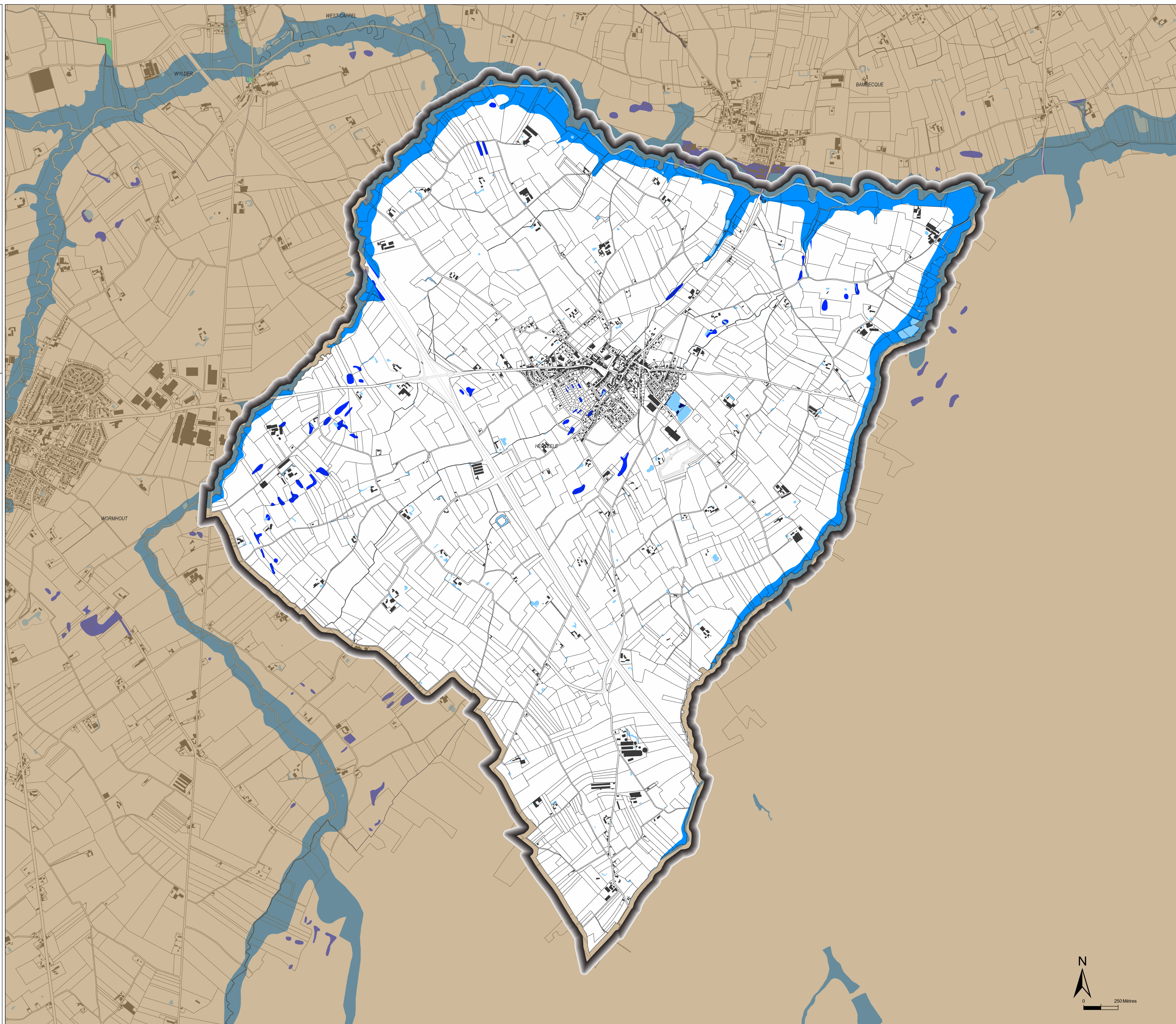


Intégration du risque inondation par débordement des canaux des waterings dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

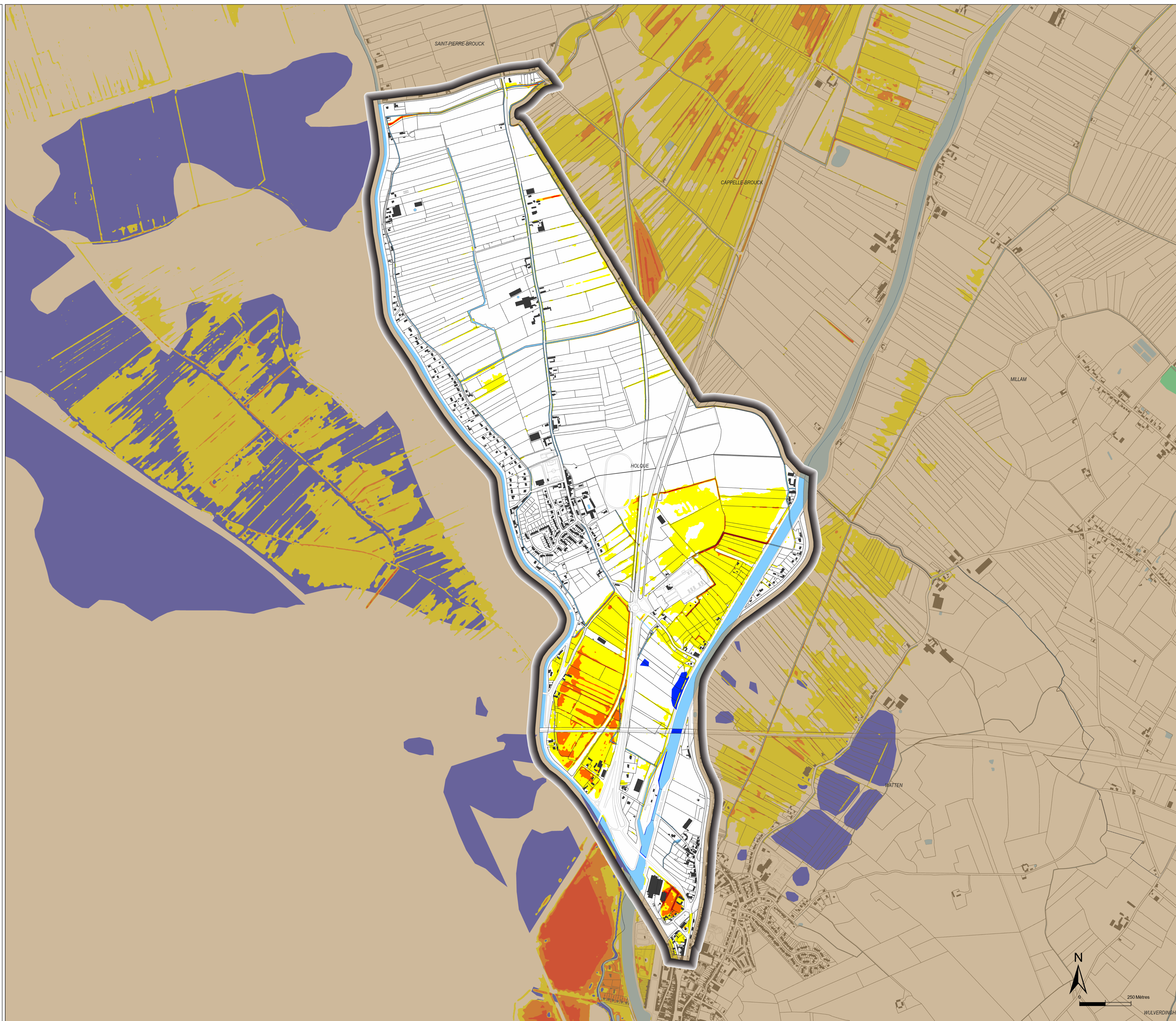
Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Echelle : 1/6 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4



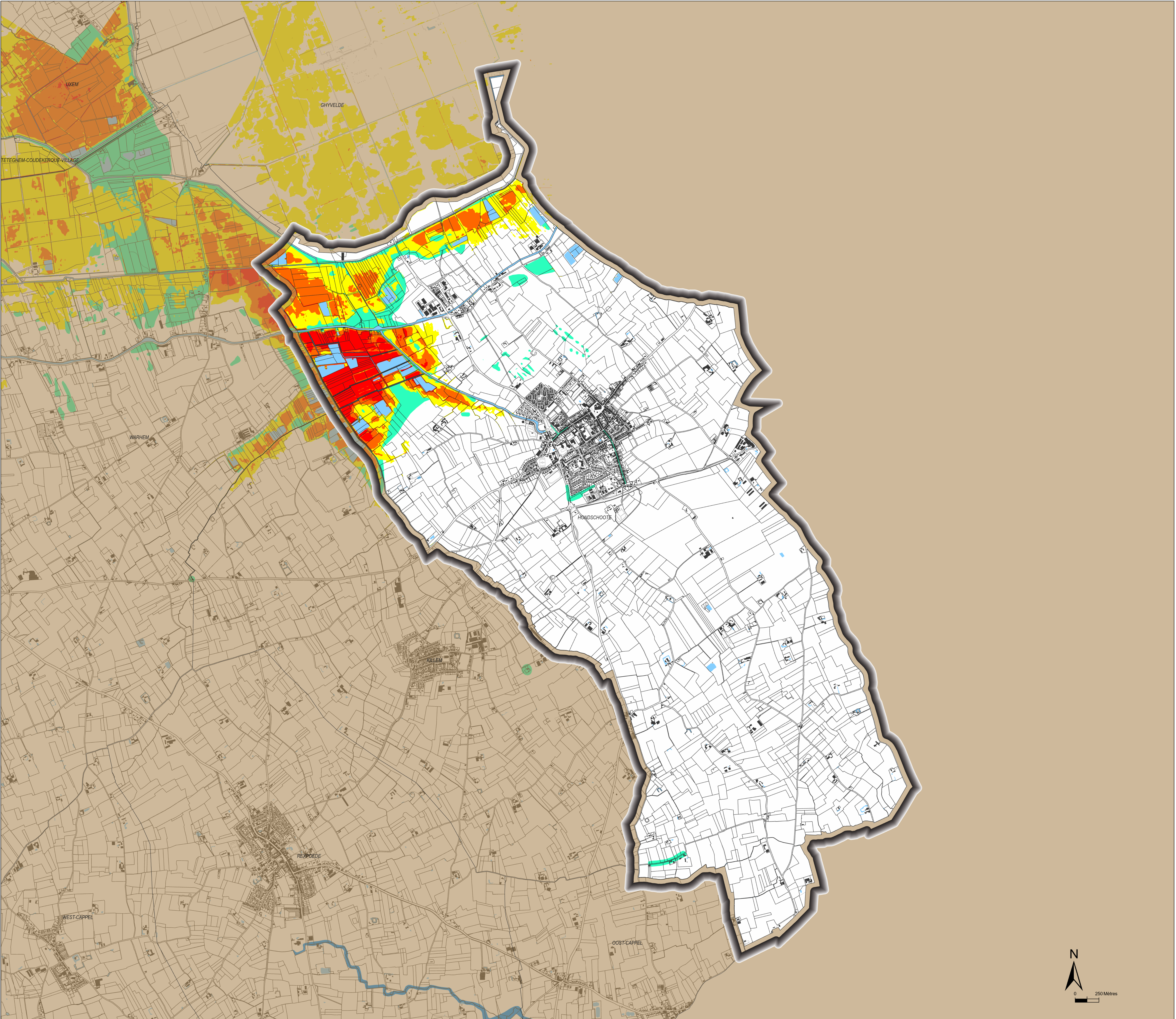


Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque
d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans
l'urbanisme »

COMMUNE DE : HOYMILLE
Echelle : 1/5 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

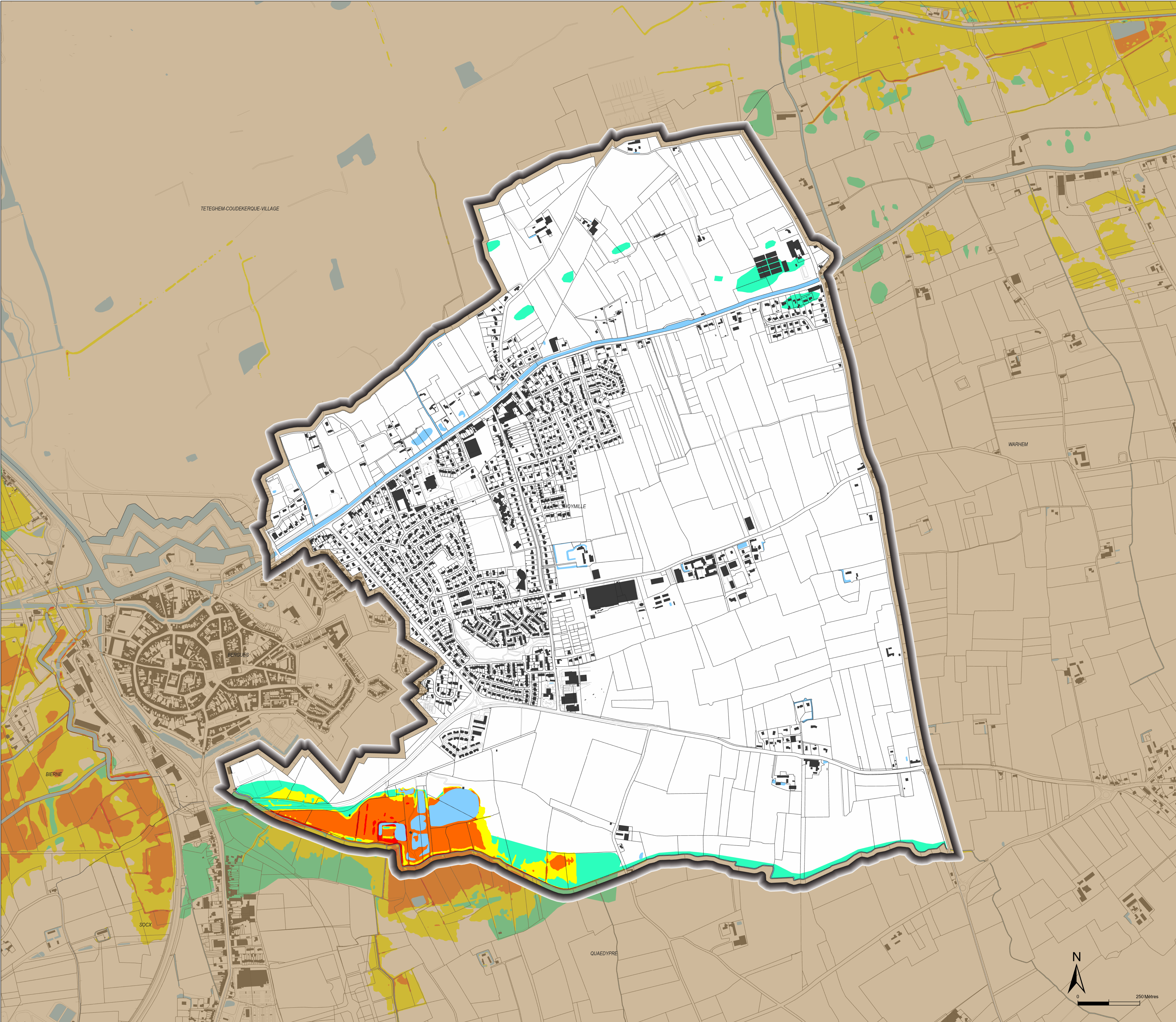


**Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme**

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque
d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans
l'urbanisme »

COMMUNE DE : KILLEM

Echelle : 1/7 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025



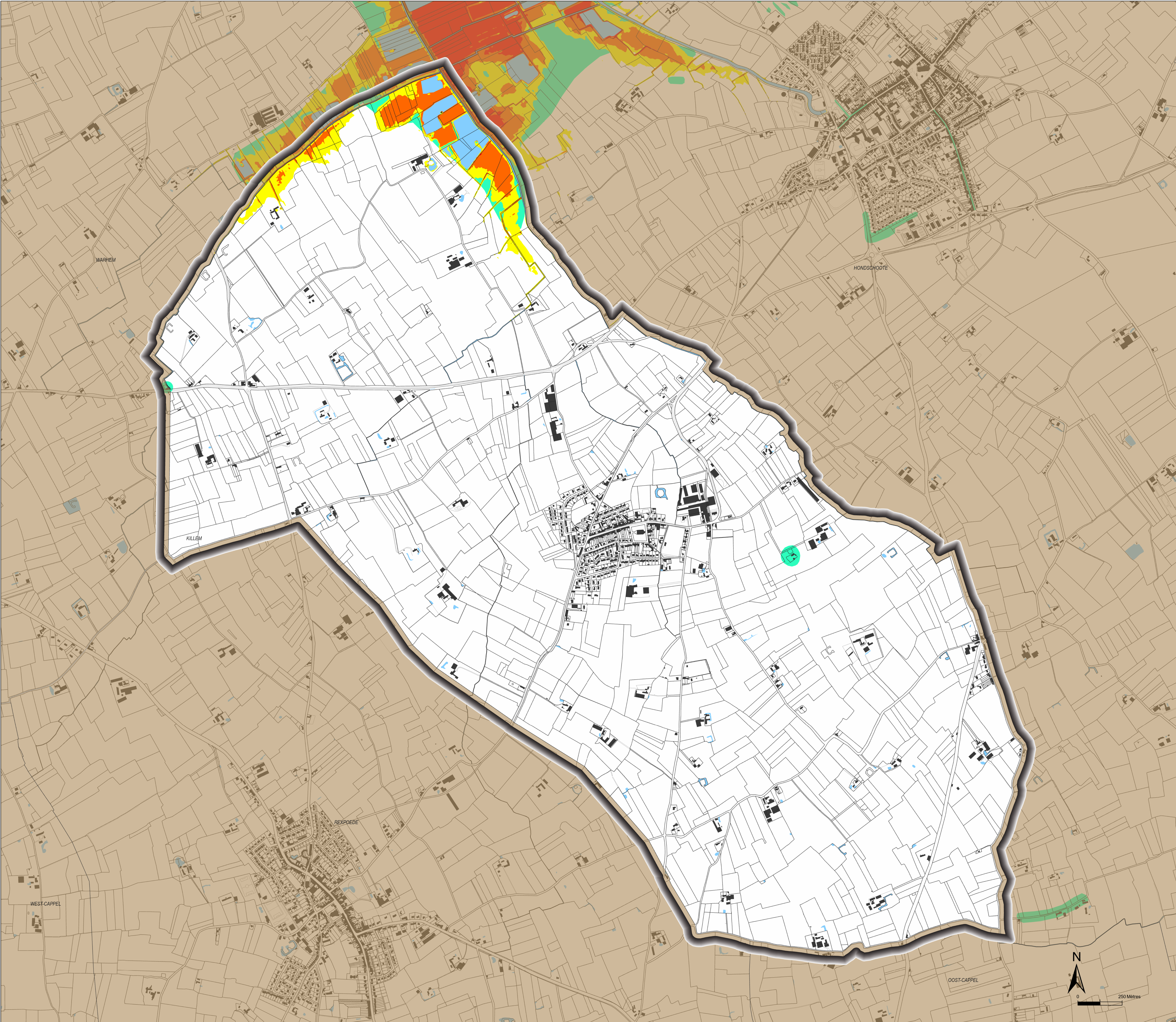
agur

**Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme**

Fort + 1 m
Moyen 0,5 - 1 m
Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
Zones inondées constatées 2017
Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque
d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans
l'urbanisme »

COMMUNE DE : LEDERZEELE

Echelle : 1/5 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

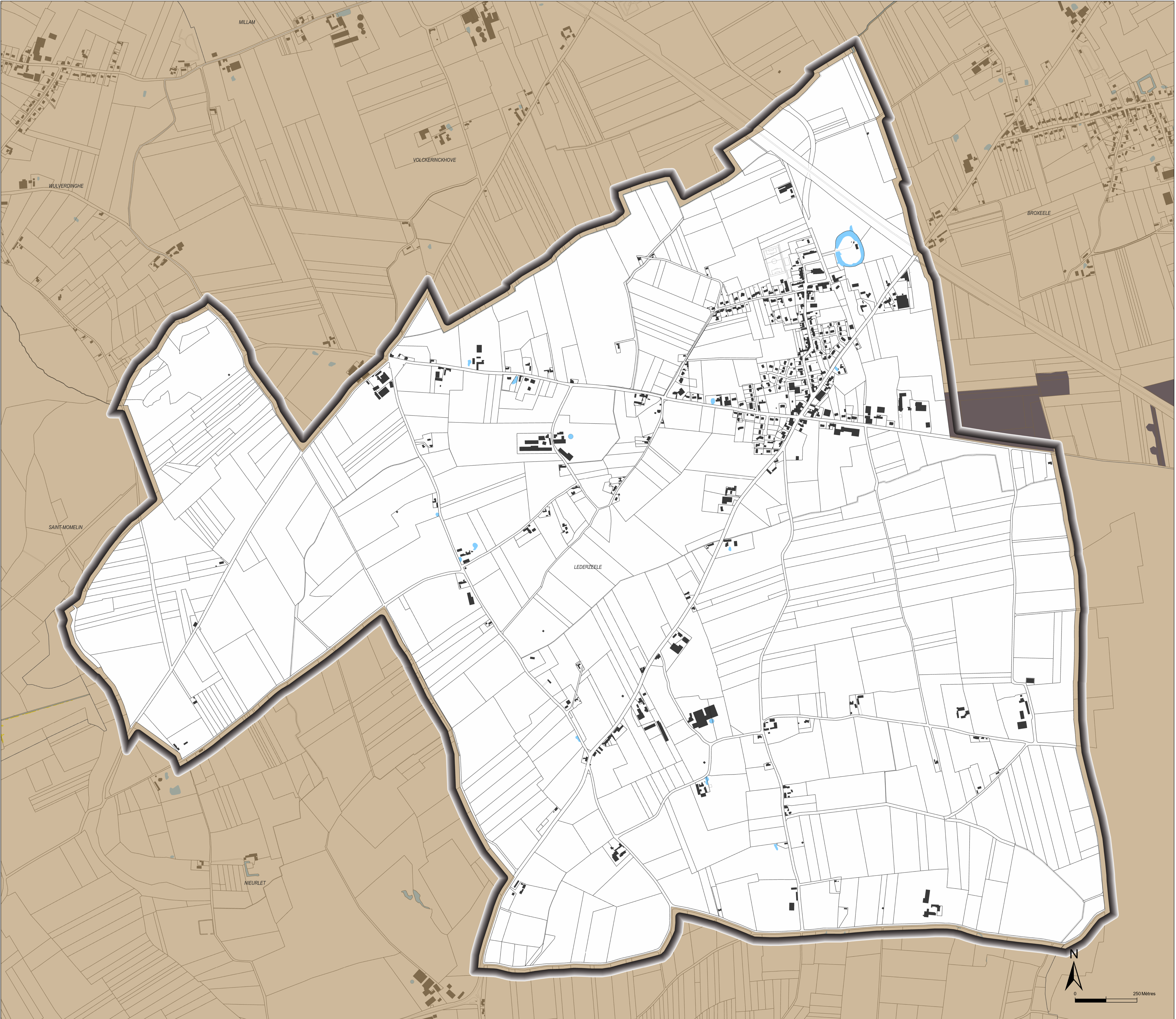


**Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme**

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

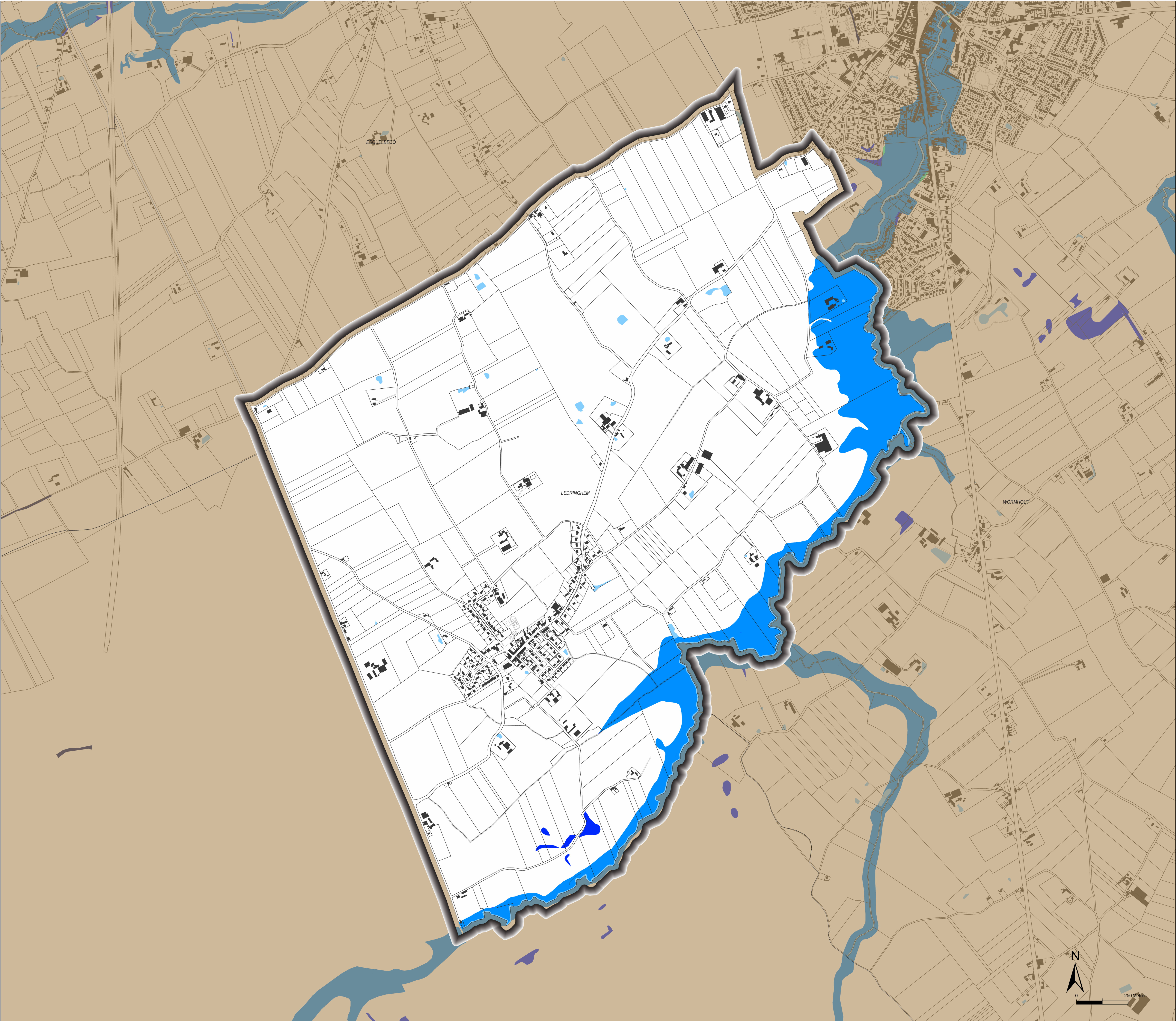


Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



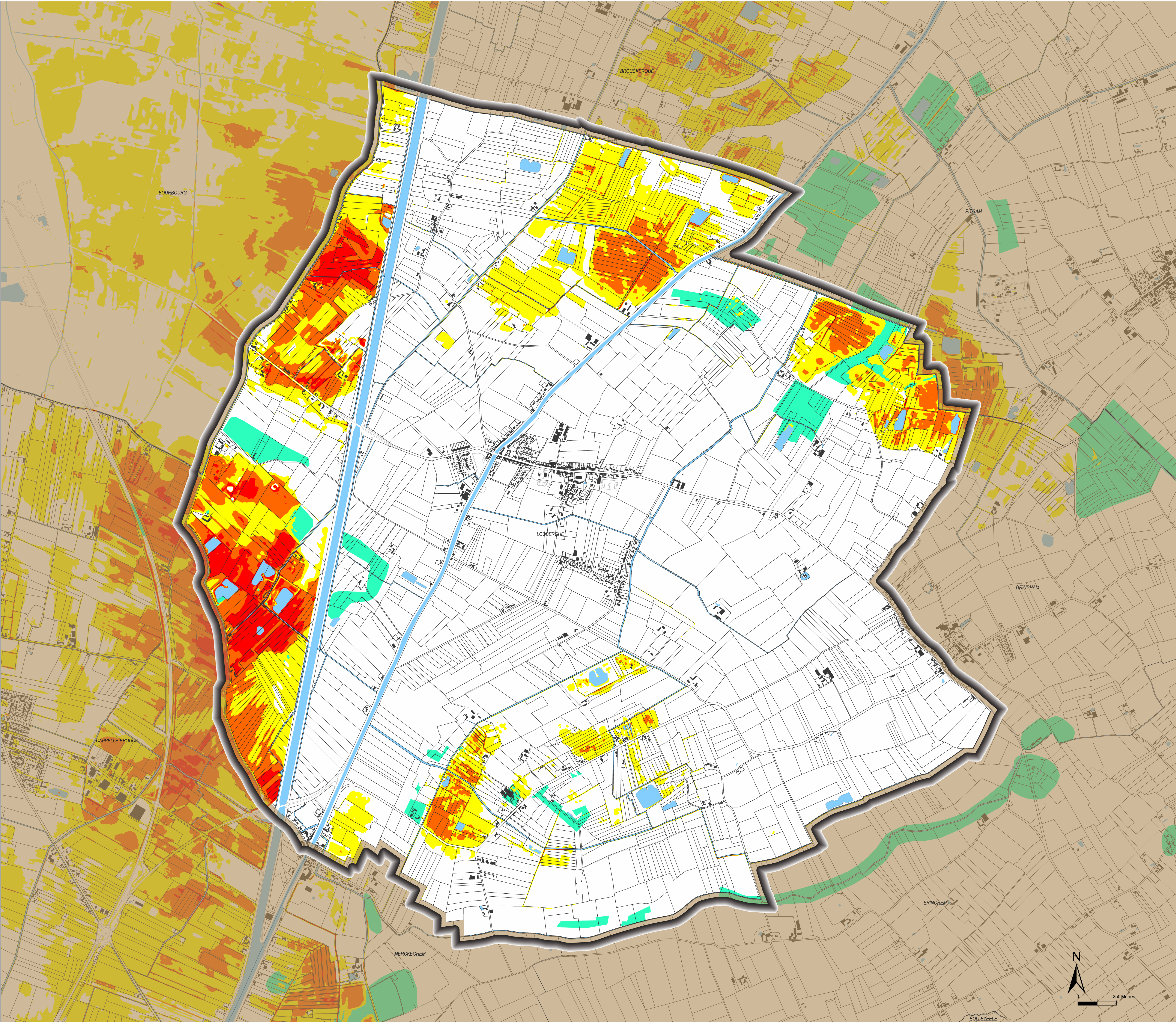


Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque
d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans
l'urbanisme »

COMMUNE DE : MERCKEGHEM

Echelle : 1/8 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

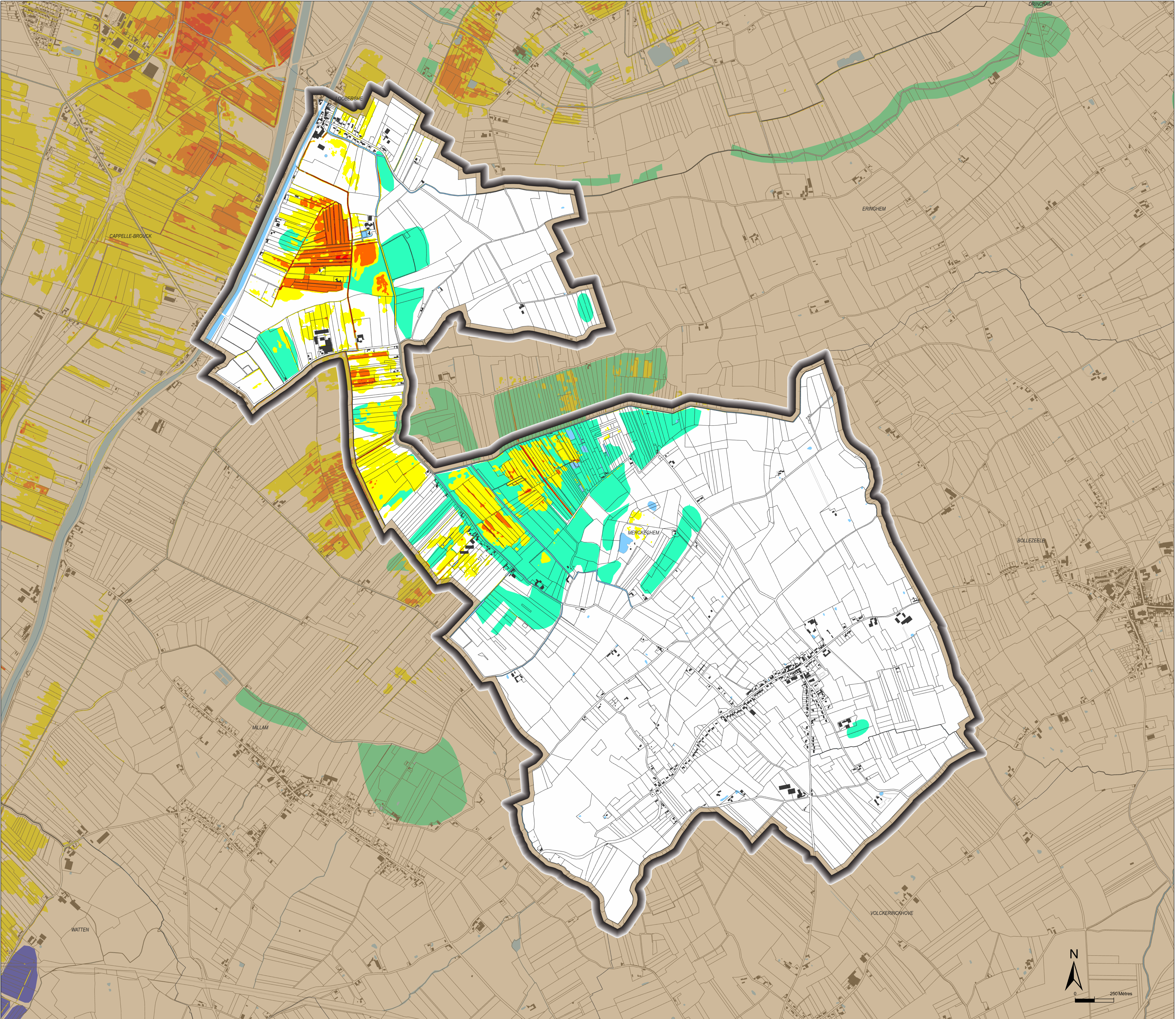


**Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme**

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



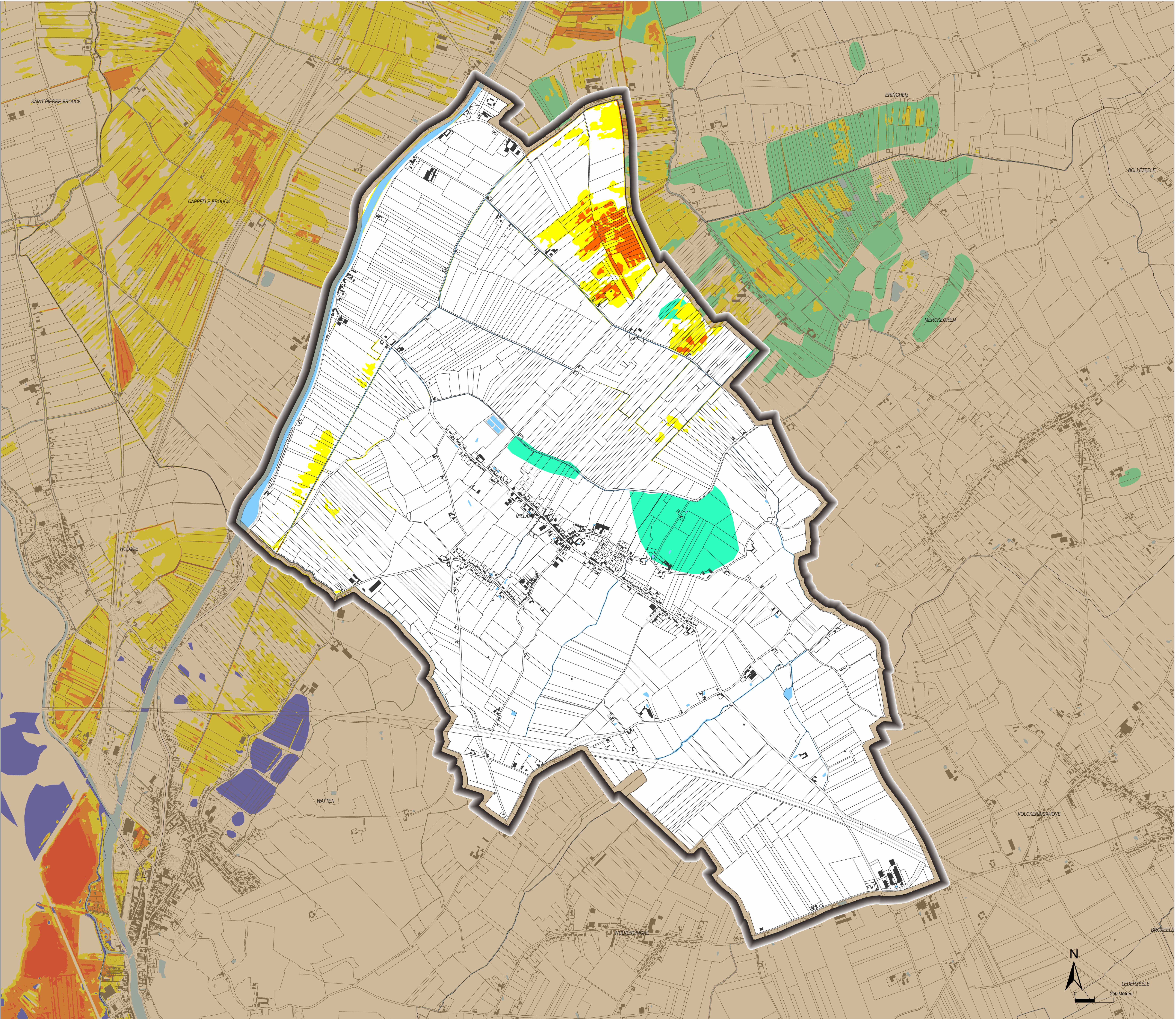


Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : NIEURLET

Echelle : 1/7 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

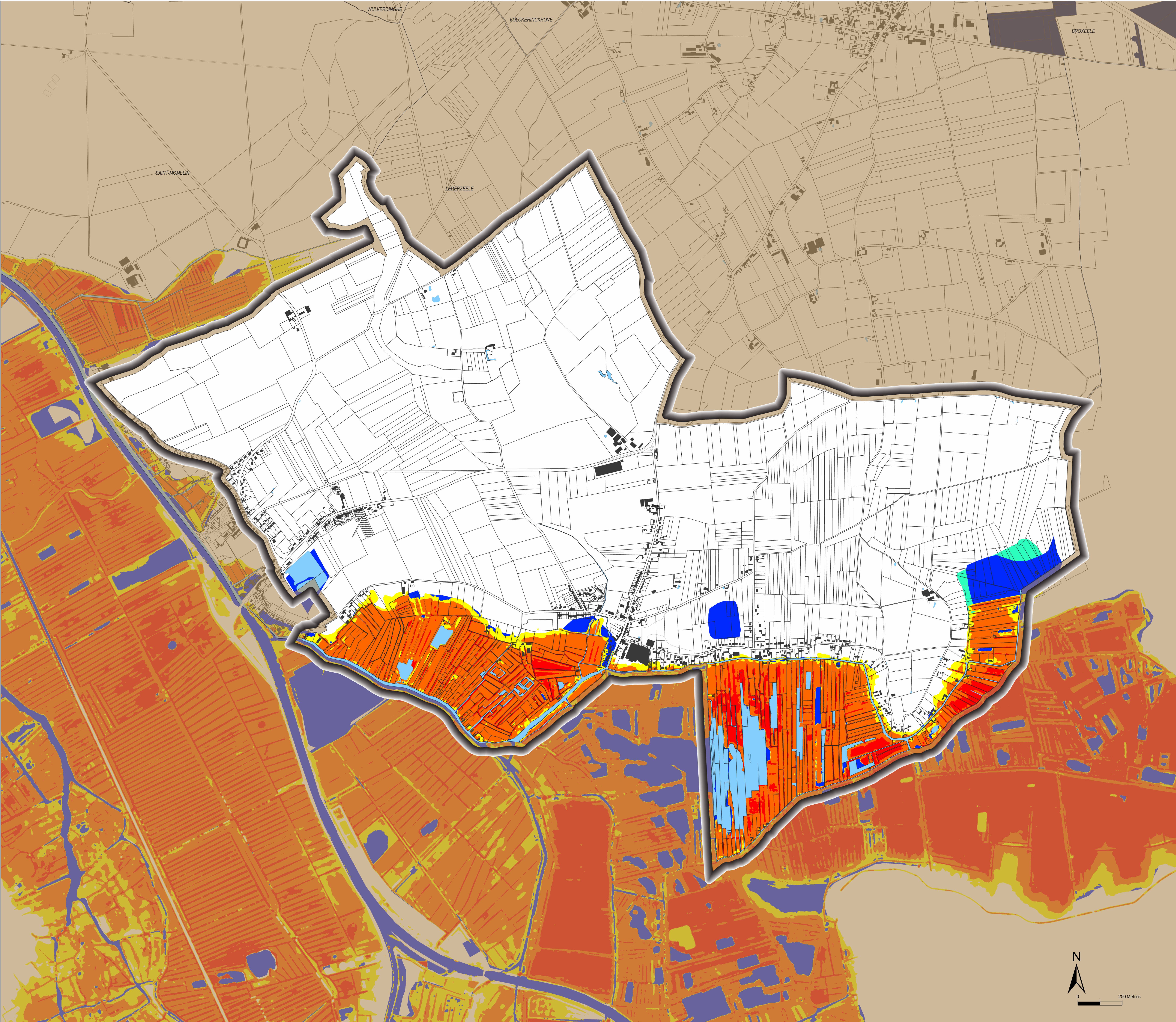


Intégration du risque inondation par débordement des canaux des wateringues dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans l'urbanisme »

COMMUNE DE :PITGAM

Echelle : 1/10 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

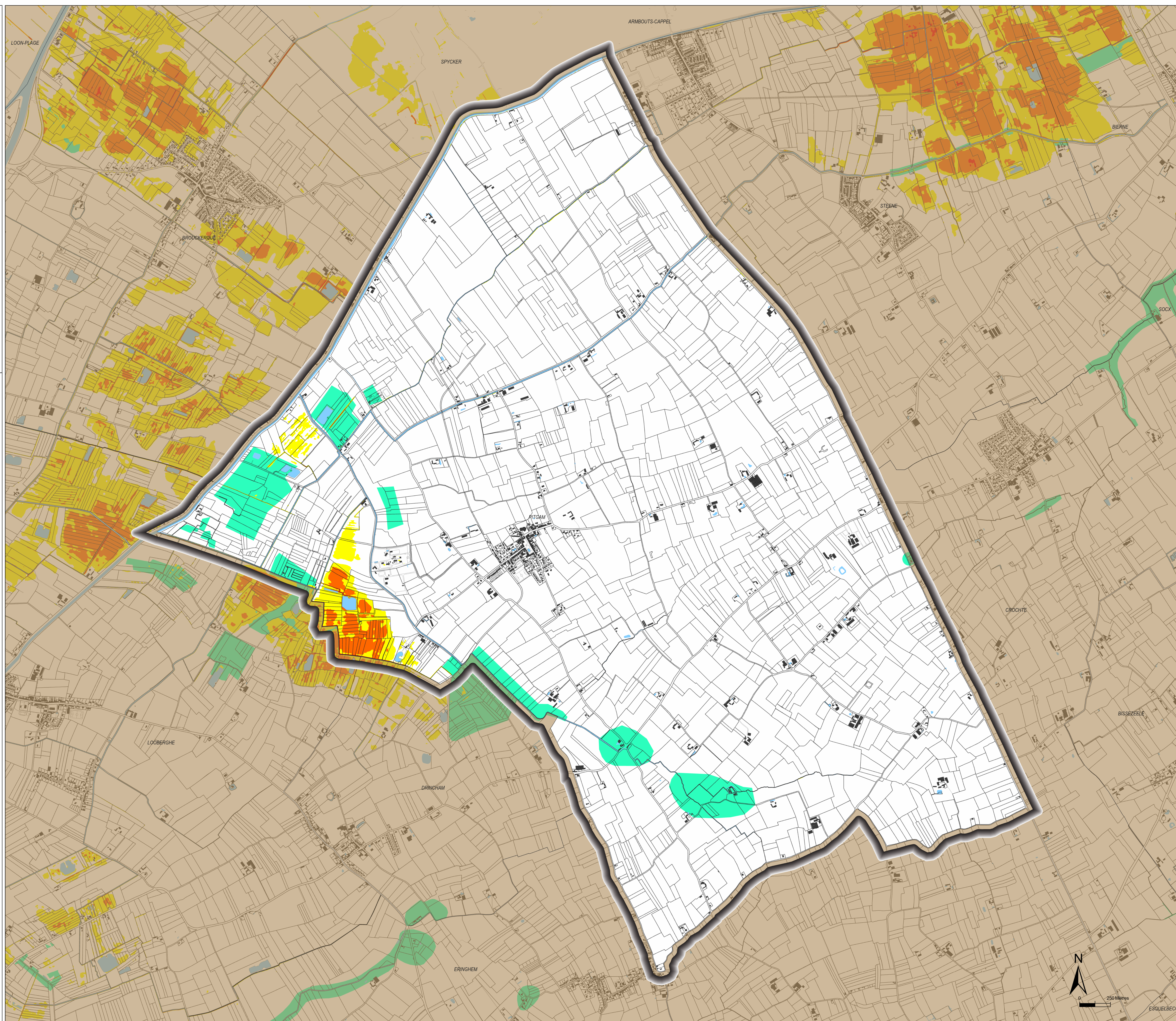


Intégration du risque inondation par débordement des canaux des waterings dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
■ Moyen 0,5 - 1 m
■ Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



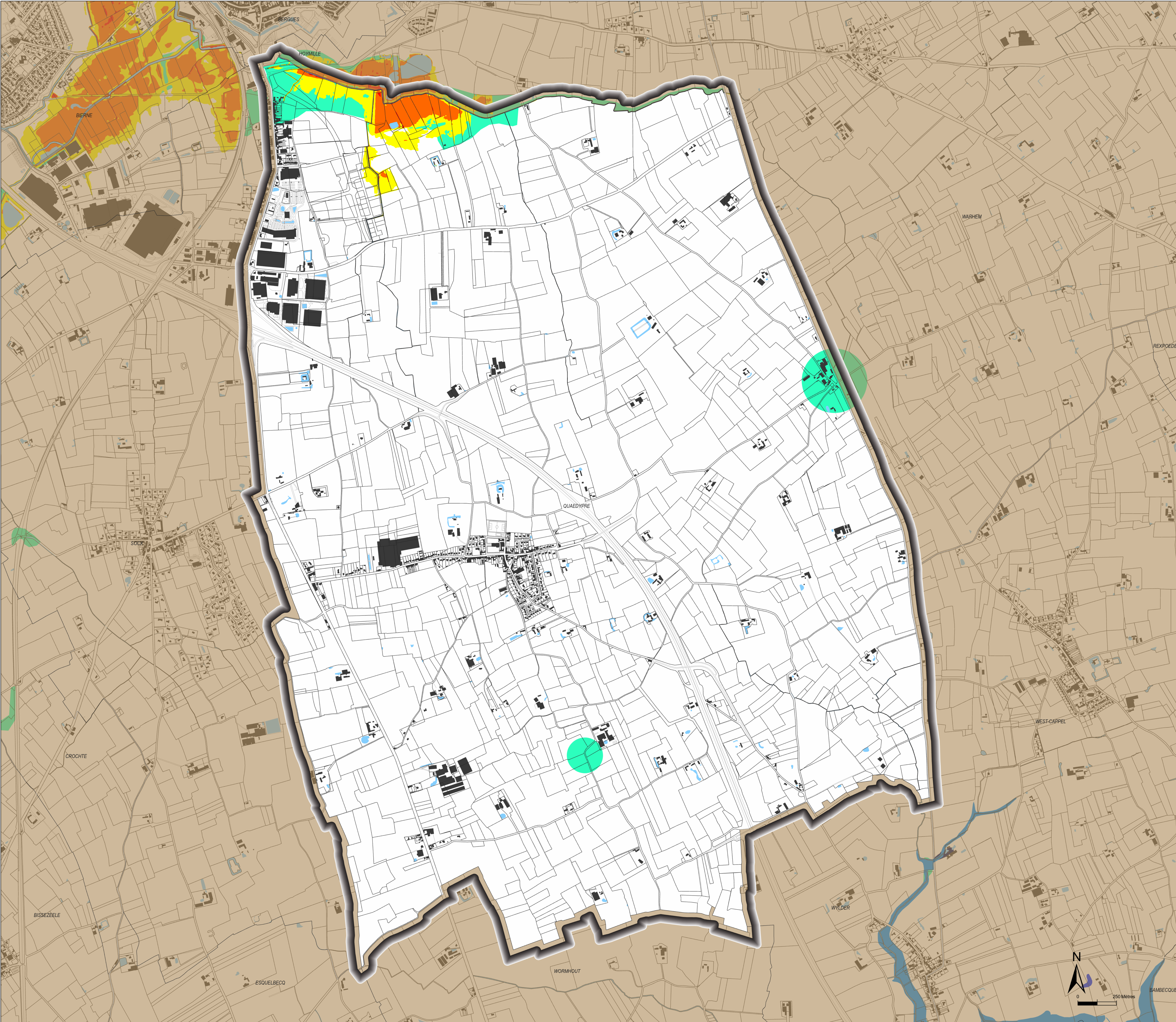


Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque
d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans
l'urbanisme »

COMMUNE DE : REXPOEDE
Echelle : 1/7 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

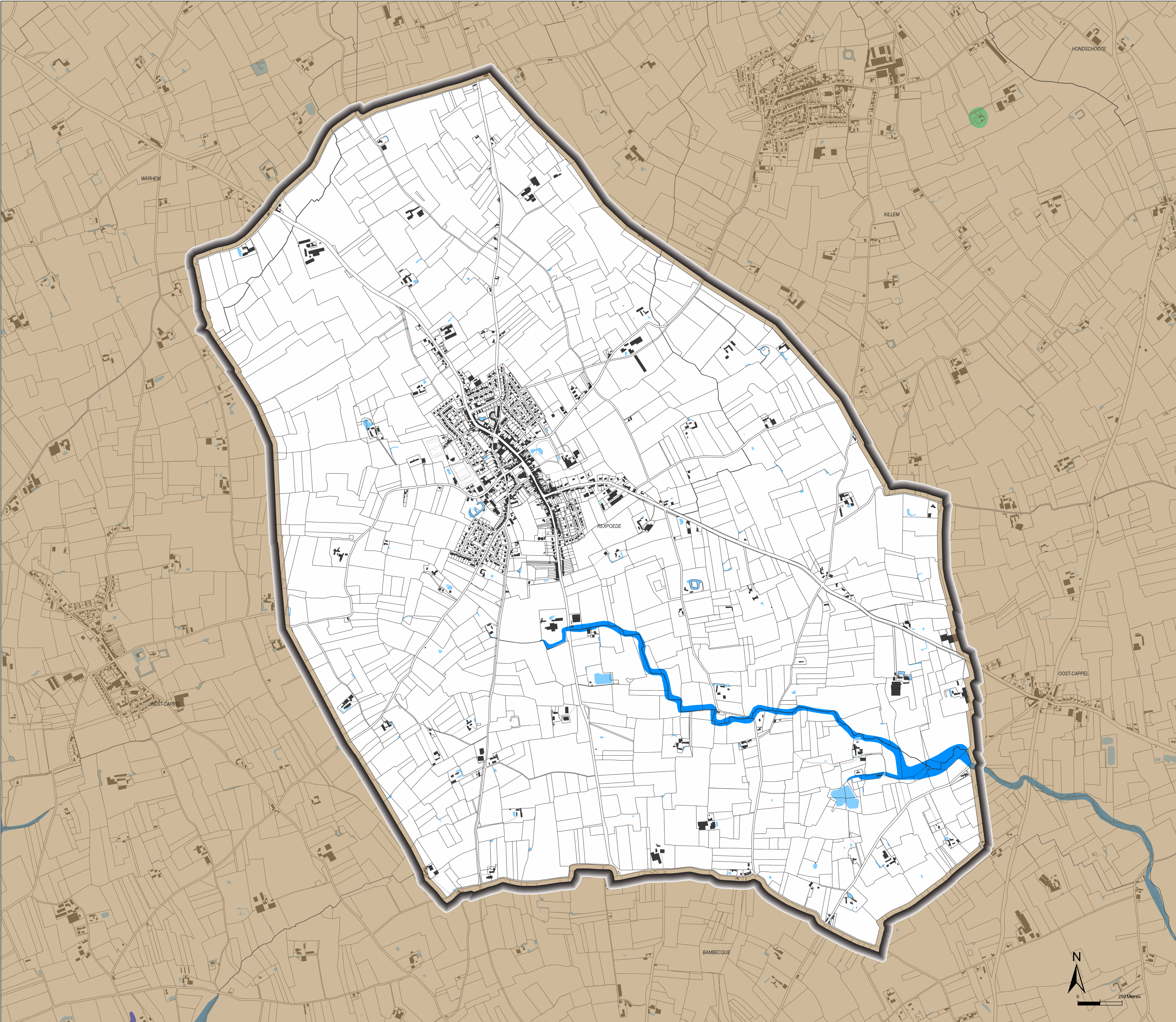


**Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme**

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque
d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans
l'urbanisme »

COMMUNE DE : SAINT-MOMELIN
Echelle : 1/6 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

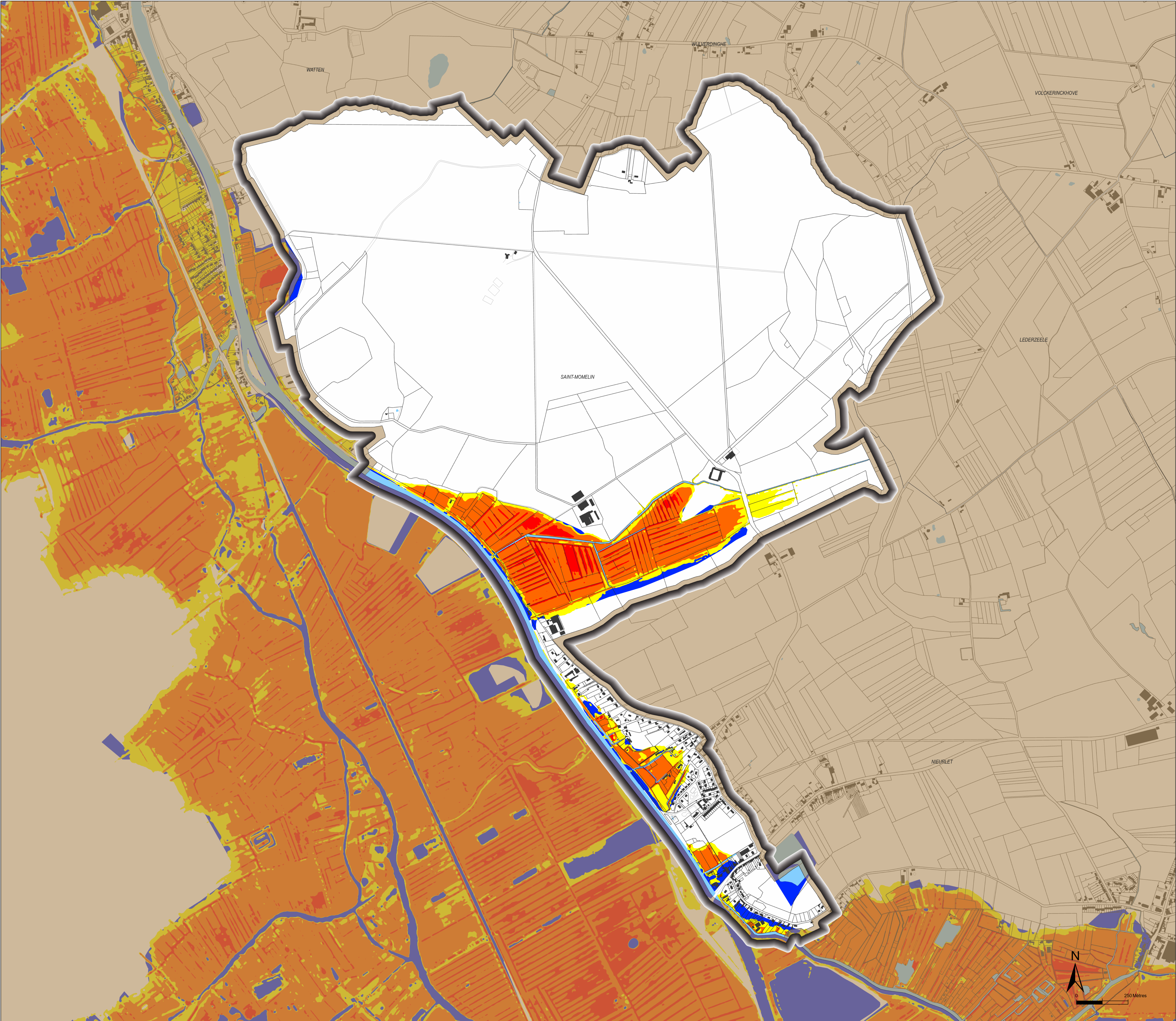


**Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme**

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : SAINT-PIERRE-BROUCK

Echelle : 1/7 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

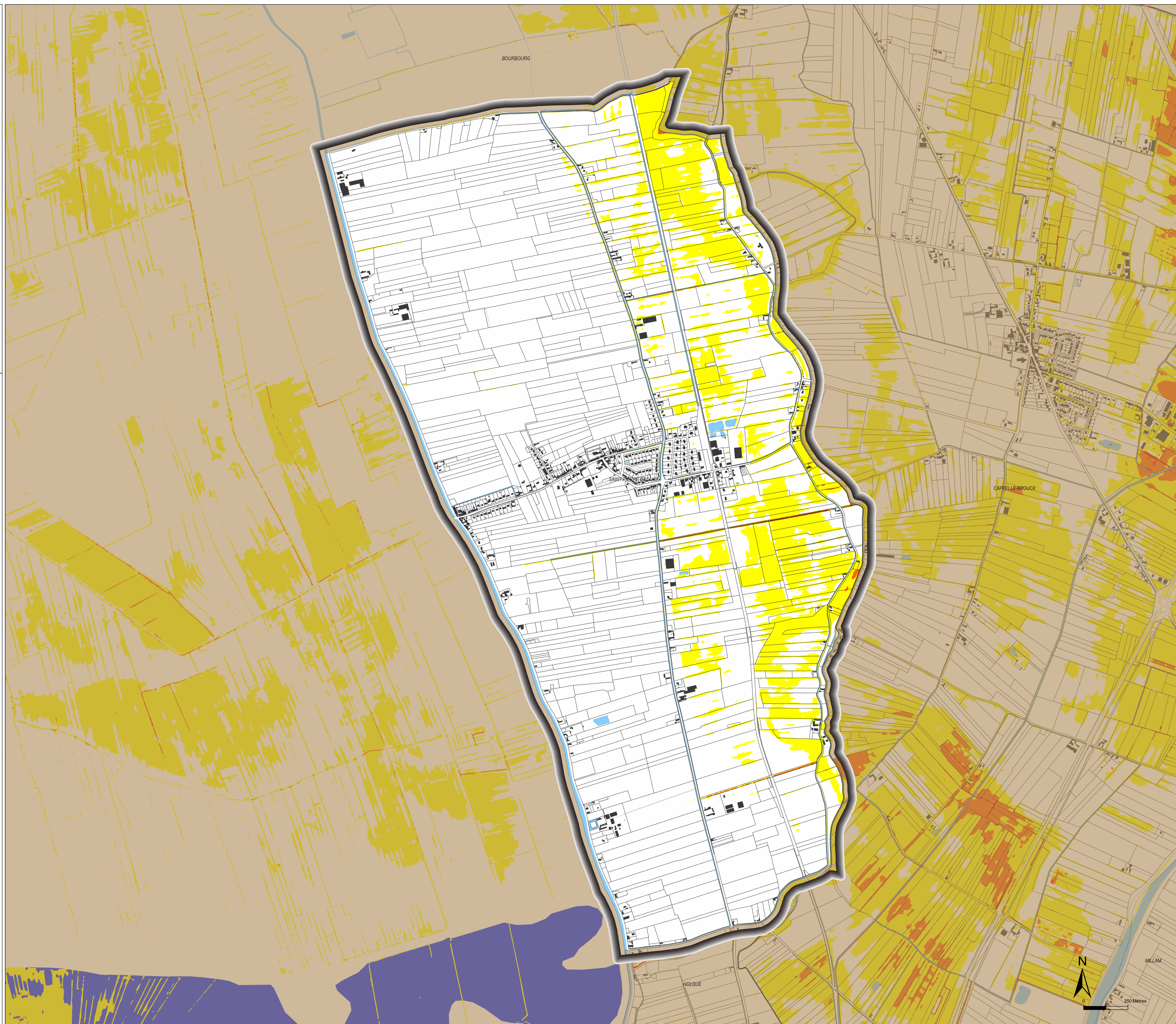


Intégration du risque inondation par débordement des canaux des waterings dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
■ Moyen 0,5 - 1 m
■ Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



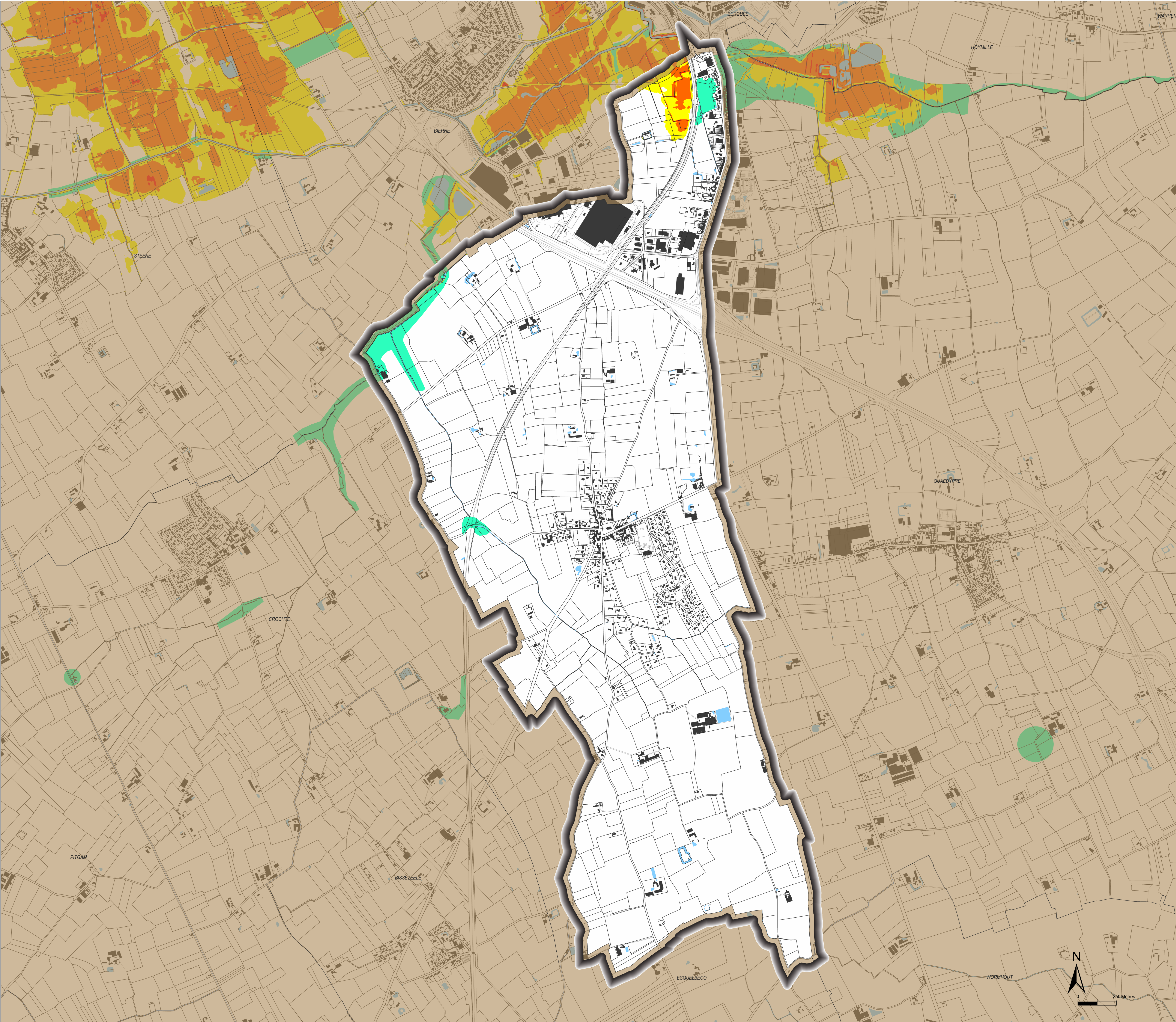


Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : **STEENE**

Echelle : 1/6 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

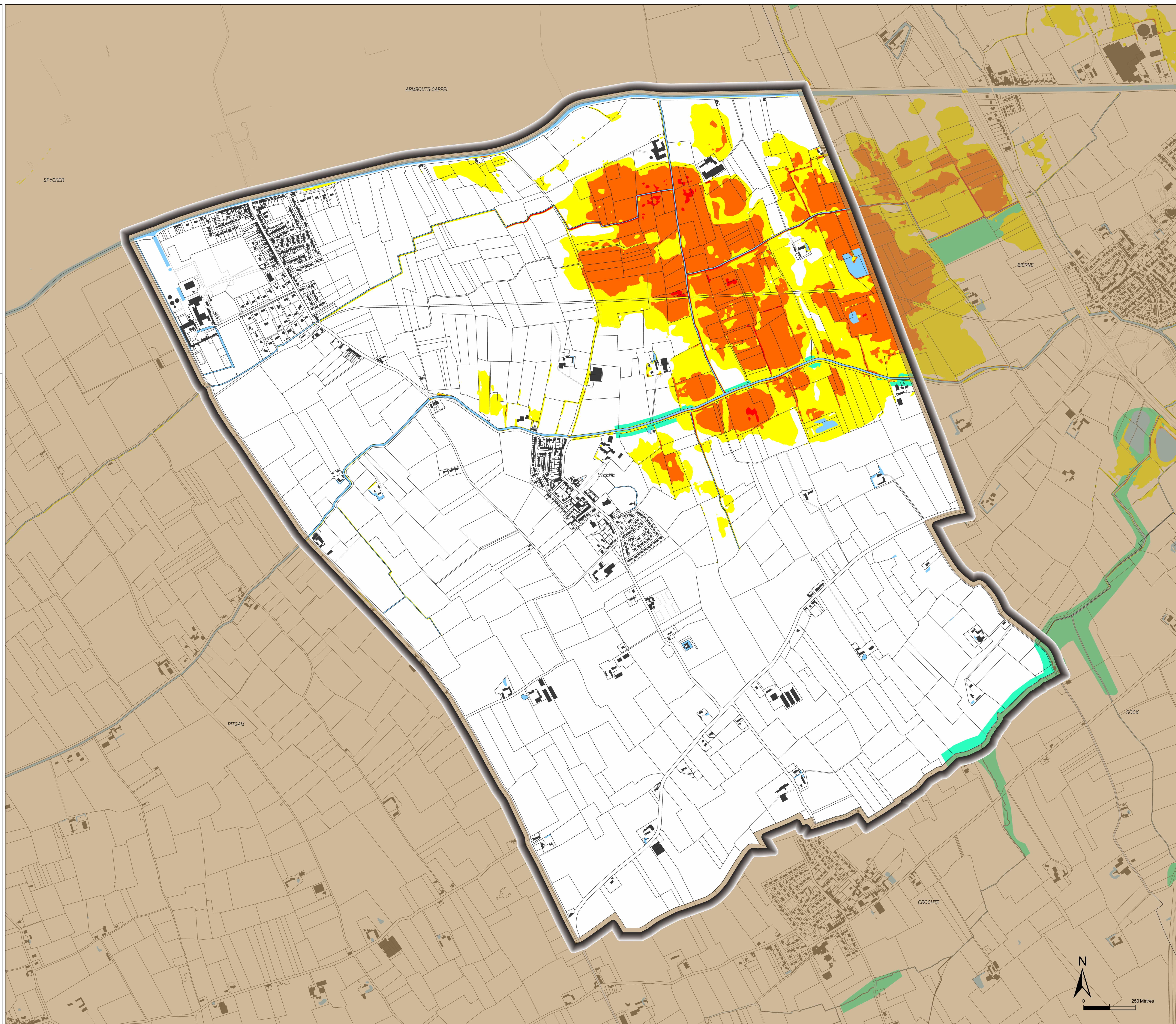


Intégration du risque inondation par débordement des canaux des waterings dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : UXEM

Echelle : 1/8 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

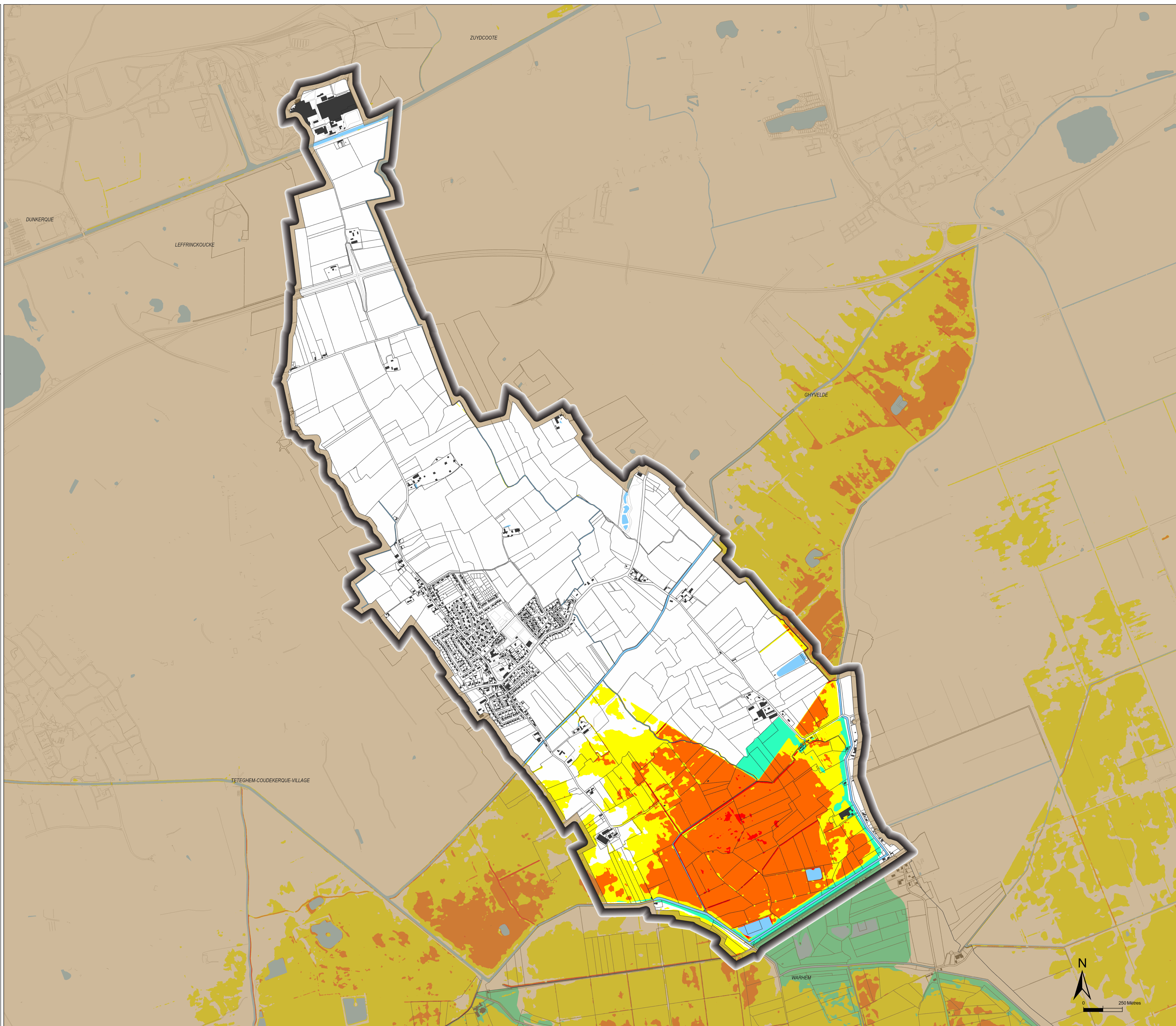


Intégration du risque inondation par débordement des canaux des waterings dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
■ Moyen 0,5 - 1 m
■ Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

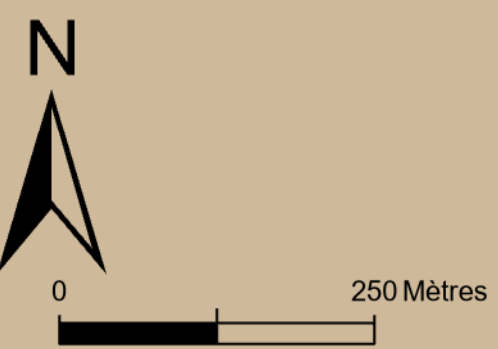
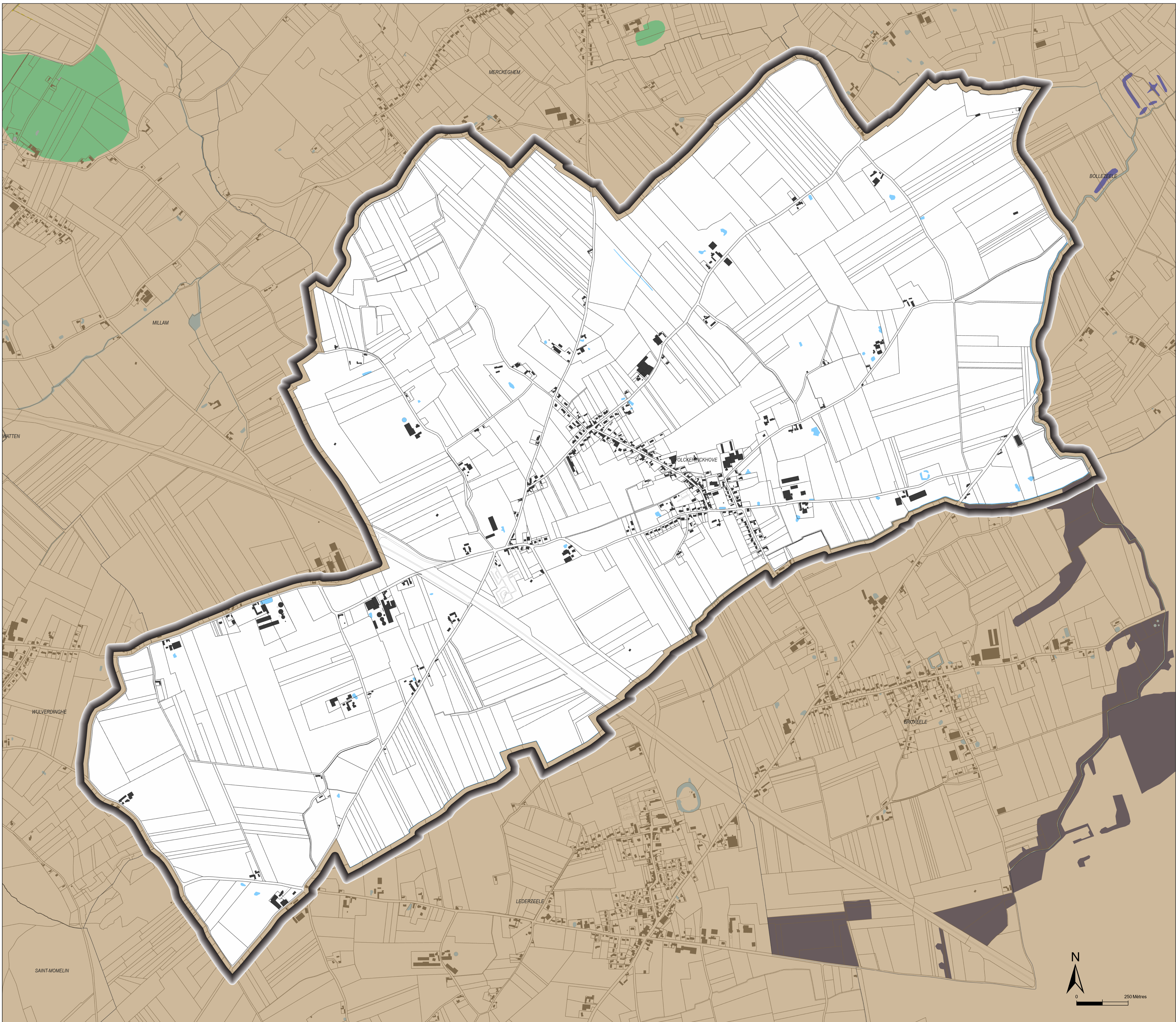


**Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme**

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque
d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans
l'urbanisme »

COMMUNE DE : WARHEM

Echelle : 1/12 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025



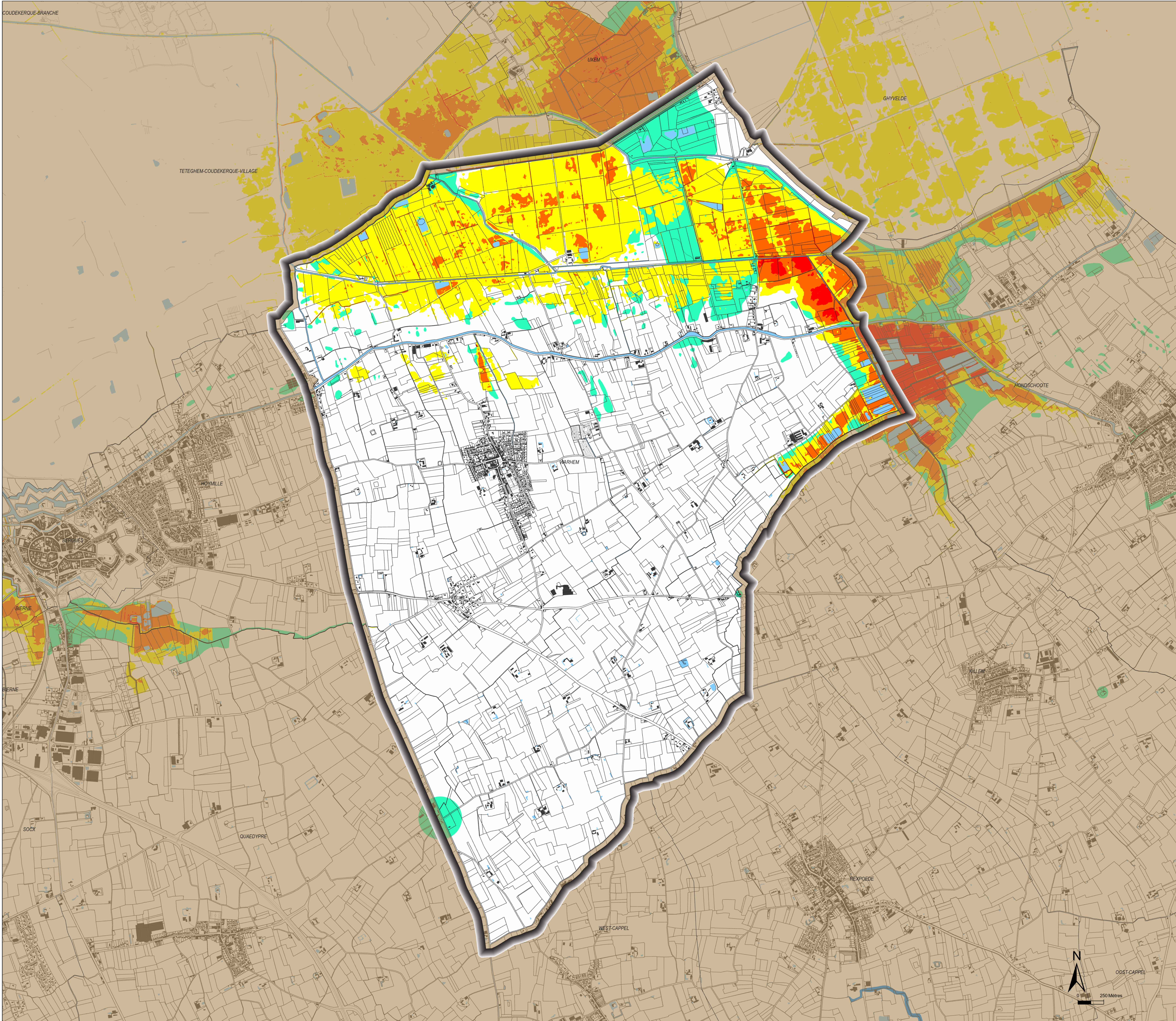
agur

**Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme**

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : WATTEN

Echelle : 1/8 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

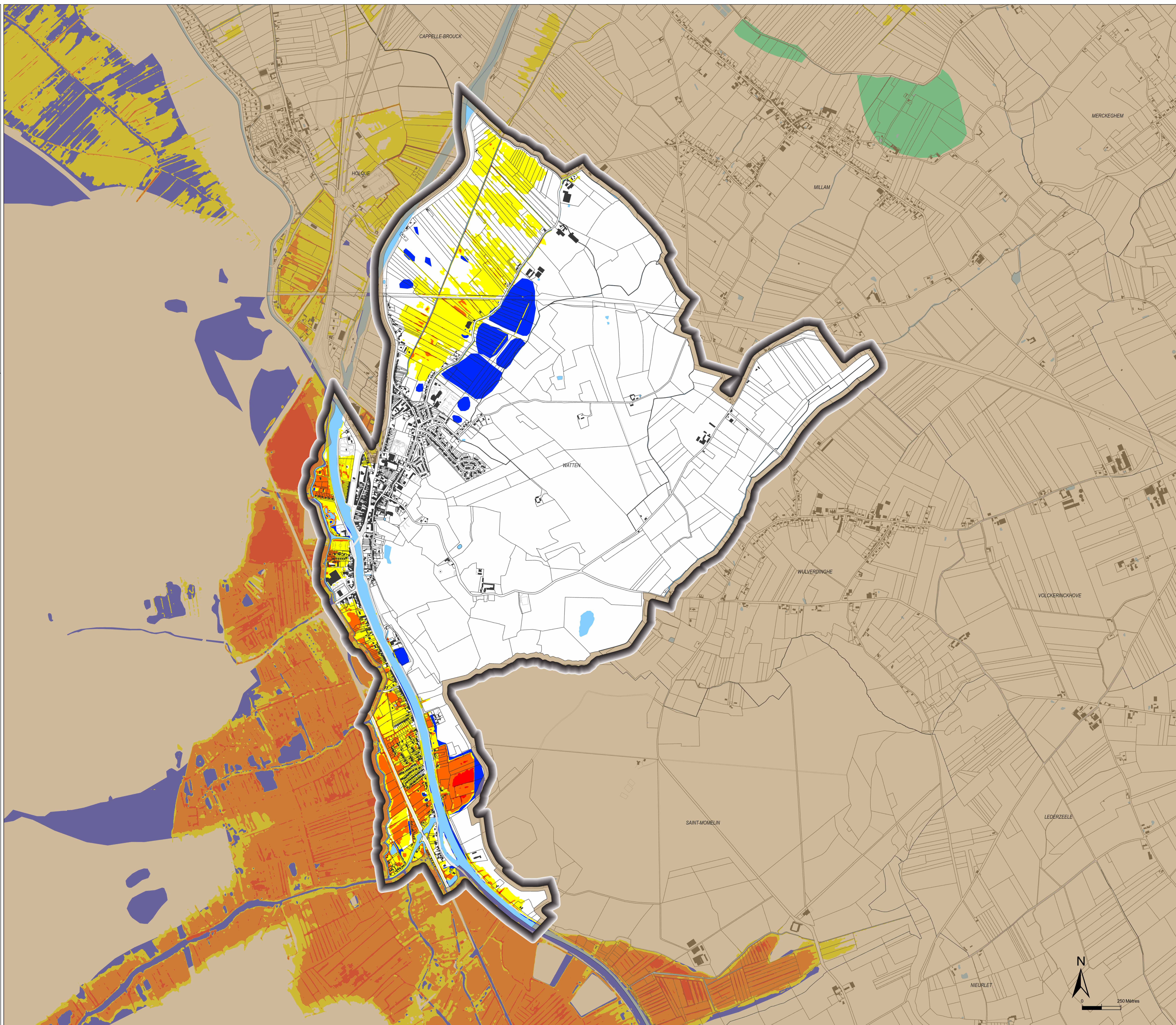


Intégration du risque inondation par débordement des canaux des waterings dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
■ Moyen 0,5 - 1 m
■ Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : WEST-CAPPEL

Echelle : 1/7 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

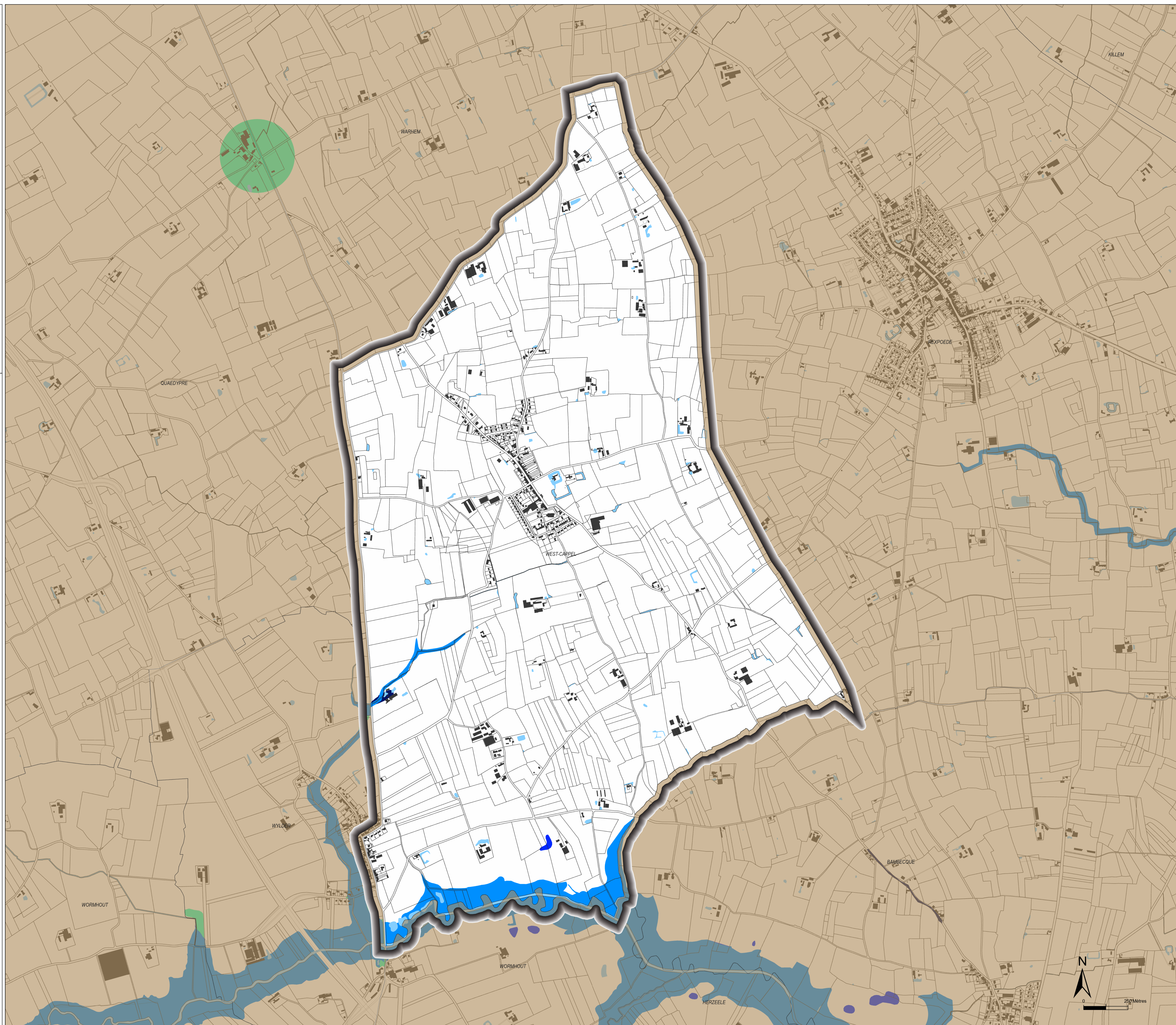


Intégration du risque inondation par débordement des canaux des waterings dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque
d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans
l'urbanisme »

COMMUNE DE : WORMHOUT

Echelle : 1/13 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025



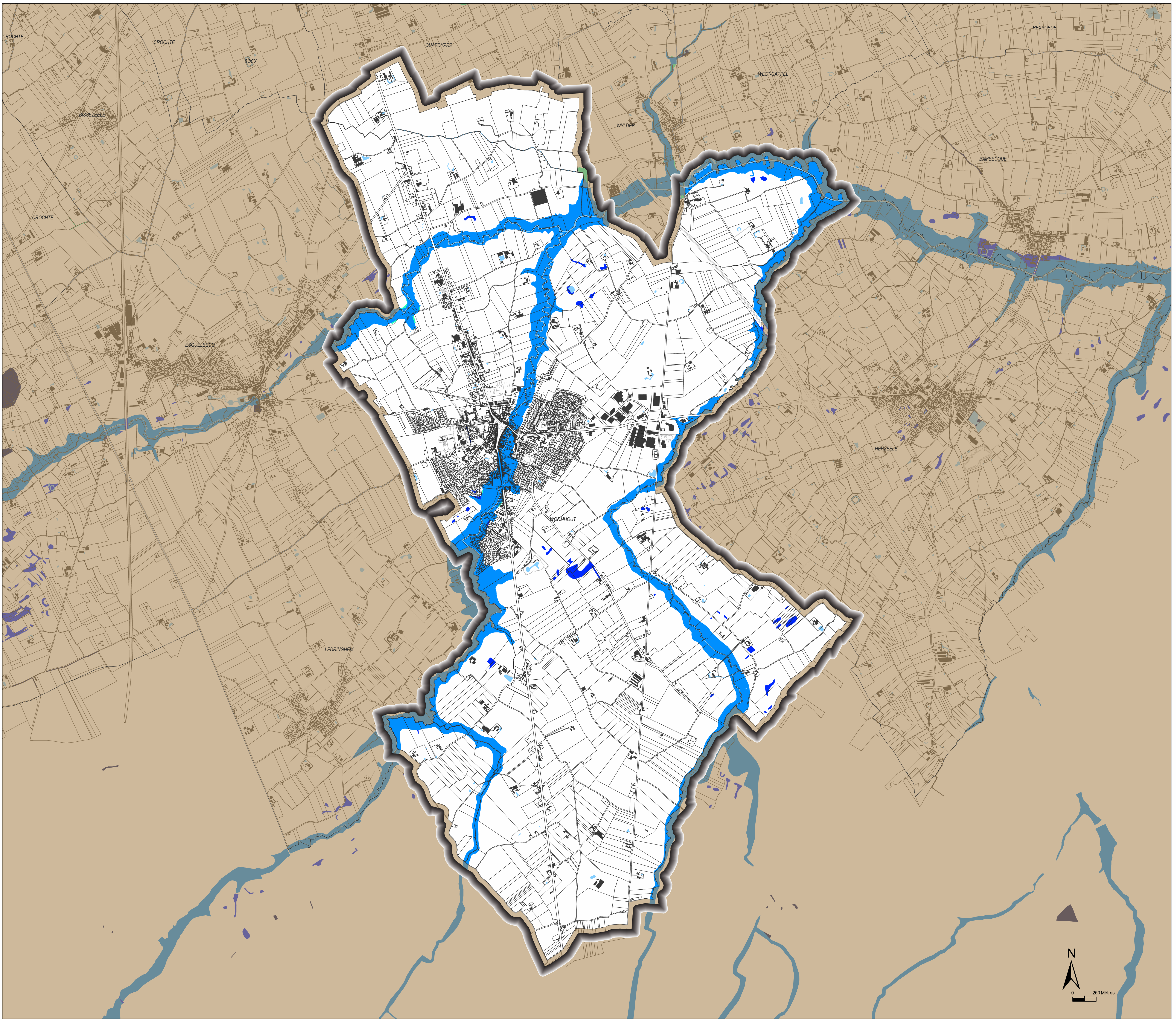
agur

**Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme**

Fort + 1 m
Moyen 0,5 - 1 m
Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
Zones inondées constatées 2017
Atlas zone inondable - Crue historique



Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans l'urbanisme »

Echelle : 1/4 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

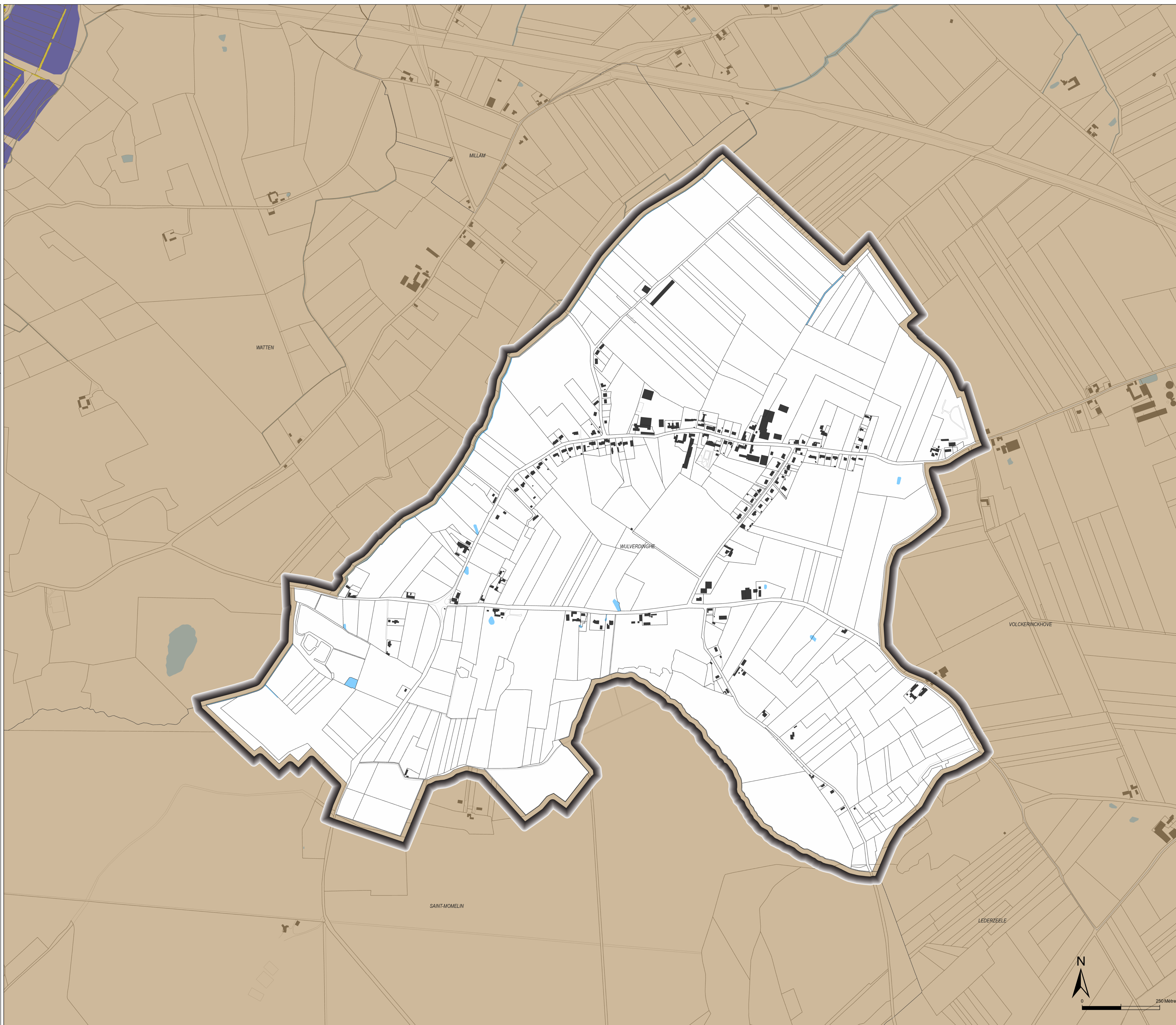


Intégration du risque inondation par débordement des canaux des waterings dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
■ Moyen 0,5 - 1 m
■ Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : WYLDER

Echelle : 1/4 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

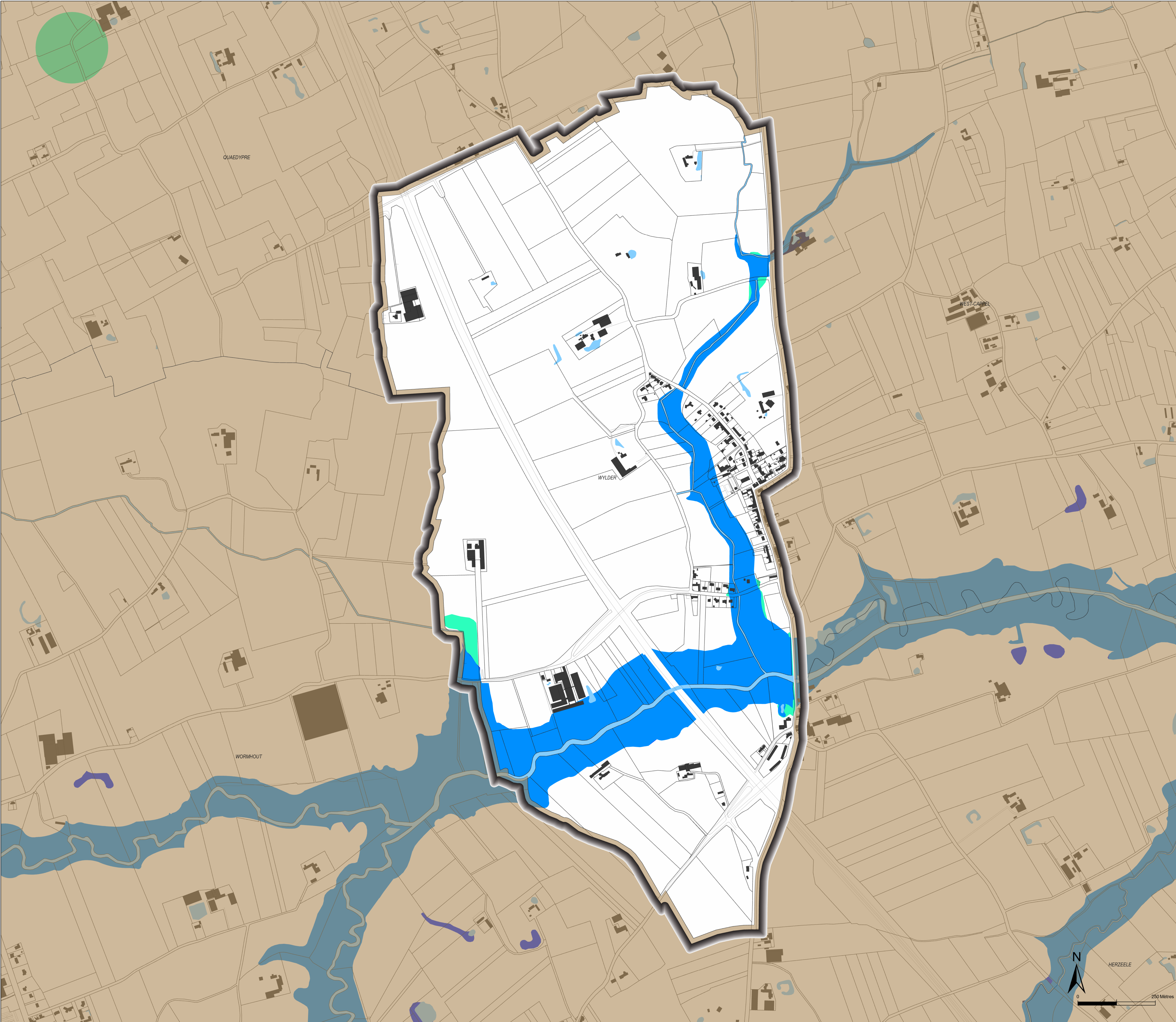


Intégration du risque inondation par débordement des canaux des wateringues dans l'urbanisme

- Fort + 1 m
- Moyen 0,5 - 1 m
- Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3b - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Intégration du risque
d'inondation par débordement des canaux des Wateringues dans
l'urbanisme »

COMMUNE DE : ZEGERSCAPPEL

Echelle : 1/8 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025



agur

**Intégration du risque inondation par
débordement des canaux des wateringues
dans l'urbanisme**

Fort + 1 m
Moyen 0,5 - 1 m
Faible 0 - 0,5 m

Zones inondables

PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
Zones inondées constatées 2017
Atlas zone inondable - Crue historique

